

CESER ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE



30 août 2016

« MUTATIONS AGRICOLES : NOUVEAUX
CONTRATS DE CONFIANCE AVEC LA
SOCIETE »

COLLOQUE

70^{ème} Foire de Châlons-en-Champagne

Le Conseil économique social et environnemental régional organisait un colloque dans le cadre de la 70^{ème} foire de Châlons-en-Champagne, le mardi 30 août de 14h00 à 17h30 sur le thème :
« **Mutations agricoles : nouveaux contrats de confiance avec la Société** ».

L'agriculture en général, et celle de la région Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine en particulier, ont à faire face aux grands défis qui marquent ou vont marquer notre société. L'agriculture de demain devra se préoccuper non seulement de nourrir la population tout en garantissant la sécurité alimentaire, mais aussi affronter les changements climatiques tout en s'inscrivant dans la lutte contre ce changement, contribuer à la préservation des ressources comme la biodiversité, l'eau et les sols et produire de la biomasse pour l'énergie et les matériaux.

L'agriculture doit relever ces défis dans un contexte marqué par des évolutions multiples : celles des besoins du consommateur, de ses comportements de consommation, du cadre législatif, réglementaire national et européen, des accords internationaux, de la technologie et des modes et des moyens de production sous l'influence de la recherche et développement, etc.

Avec **Anne SANDER**, député européen, **Jacques GARAU**, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales et Européennes de la région Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine et **Pascale GAILLOT**, Présidente de la commission agriculture et forêt du Conseil régional, représentant le Président du Conseil régional Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine.

Deux tables rondes structuraient le colloque :

Mutations sociétales et environnementales : quels impacts ?

- **Marion BRETONNIERE LE DÛ**, chargée d'études au Conseil National de l'Alimentation
- **Jean-Claude BÉVILLARD**, administrateur et pilote du réseau agriculture de France Nature Environnement
- **Xavier BEULIN**, président de la FNSEA et président du CESER Centre-Val de Loire
- **Laurent BEJOT**, directeur du CFPPA de Rethel et chercheur associé du Centre d'Études et de Recherches sur les Emplois et les Professionnalisations (CEREP) de l'URCA
- **Grand témoin** : **Albert RITZENTHALER**, rapporteur de l'avis du CESE sur « *les circuits de distribution des produits alimentaires* », secrétaire confédéral CFDT, coordonnateur du groupe CFDT au CESE

Mutations technologiques, techniques, professionnelles... : quelles réponses innovantes de l'agriculture ?

- **Thierry STADLER**, président du pôle Industries et Agroressources
- **Michel FICK**, directeur de l'École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires (ENSAIA) et Administrateur de l'AGRIA Grand Est
- **Marc DUFUMIER**, agronome et professeur à AgroParisTech
- **Grand témoin** : **Maximin CHARPENTIER**, Président de la Chambre d'agriculture de la Marne

MOT DE BIENVENUE

Pierre-Marie VIDAL, Directeur de la rédaction d'Acteurs Publics, animateur des débats

Bonjour et merci d'être aussi nombreux et nombreuses à participer à ce traditionnel colloque annuel du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional du Grand Est. Nos débats seront consacrés aux mutations agricoles et aux nouveaux contrats de confiance entre le monde agricole et notre société.

Notre agriculture en France, et dans notre région Alsace–Champagne-Ardenne–Lorraine, fait face à d'immenses défis. Elle doit non seulement nourrir la population, mais aussi garantir sa sécurité alimentaire, et ceci dans le respect de nos ressources naturelles. Ces défis se posent en outre dans un contexte d'évolution des comportements des consommateurs et du contexte réglementaire national et européen déjà très riche. L'agriculture doit par ailleurs relever le formidable défi posé par les mutations des technologies et des techniques de production, auquel nous consacrerons une table ronde.

Ces sujets feront donc tout l'objet de notre colloque, avec en toile de fond cette question primordiale : comment, dans ce contexte, créer ou recréer le contrat de confiance entre nos producteurs et les consommateurs, entre la société et ces agriculteurs ?

Je laisse maintenant la parole à Patrick TASSIN, Président du CESER Grand Est, pour introduire les débats du jour.

Patrick TASSIN, Président du CESER du Grand Est

Je salue d'avance le Président du Conseil Régional et le Préfet de la Marne, qui doivent nous rejoindre au cours de l'après-midi. Je salue également les collègues des CESER, les parlementaires, les élus et les directeurs de services régionaux.

Je veux par ailleurs excuser Monsieur le Préfet de Région, qui sera représenté par le Secrétaire général pour les affaires régionales, M. Jacques GARAU.

Je vous souhaite donc à toutes et à tous la bienvenue dans cette Foire de Châlons-en-Champagne, qui célèbre sa 70^{ème} édition. Deuxième foire agricole de France après le Salon de l'Agriculture, elle reflète bien le savoir-faire de notre territoire, et pas seulement en matière d'agriculture. Elle a en outre la particularité d'organiser plusieurs dizaines de colloques tels que celui-ci.

Le colloque 2016 du CESER Alsace–Champagne-Ardenne–Lorraine a l'ambition d'apporter des éclairages sur les grands défis qui marqueront notre société en matière agricole. Cette société subit un mouvement constant, de plus en plus rapide et parfois très chaotique comme en témoigne l'actualité.

La question qui nous est posée est donc celle de la place, dans cette société, de notre agriculture, qui vit une crise grave et structurelle. La fluctuation des prix que nous constatons actuellement sur le lait n'est qu'une composante de cette crise.

Effectivement, l'agriculture doit mieux se préoccuper de nourrir les populations, son rôle premier, mais aussi de garantir la sécurité alimentaire, d'affronter et de lutter contre les changements



climatiques, et de préserver les ressources tout en produisant de la biomasse. C'est un programme ambitieux, certes, mais face auquel nous ne pouvons en aucun cas nous dérober.

L'agriculture doit relever ces défis en prenant en compte les besoins et les aspirations des consommateurs et de la société dans son ensemble, les contraintes découlant du cadre législatif mouvant à l'échelle nationale et internationale, ainsi que l'environnement, déjà trop malmené. L'agriculture doit être multifonctionnelle et parvenir à intégrer les préoccupations environnementales, tout en dégagant des marges permettant d'apporter un revenu suffisant aux agriculteurs, salariés ou non-salariés.

L'enjeu pour l'agriculture consiste par conséquent à produire autrement en conciliant une triple performance : performance économique, performance sociale et performance environnementale. Vous comprendrez donc que le CESER se sente particulièrement concerné par le sujet.

Par ailleurs, l'agriculture doit s'adapter aujourd'hui aux exigences de demain. Malgré les efforts importants déjà réalisés, il nous reste beaucoup de chemin à parcourir collectivement pour accompagner la mutation profonde des modèles agricoles actuels. Il est notamment difficile d'éviter les fuites en avant et la financiarisation de l'agriculture, qui pourraient être encore plus désastreuses, au moment où le monde agricole estime ses pertes pour 2016 entre 4 et 5 milliards d'euros.

Le CESER a retenu ce thème complexe pour ce colloque, car nous voulons participer à la prise des décisions même sur les sujets difficiles et conflictuels. Les CESER font partie des rares lieux où peuvent se confronter des positions parfois opposées dans un dialogue serein débouchant sur des propositions fortes.

De plus, le Grand Est, qui se démarque largement par sa puissance agricole, se sent particulièrement concerné par le devenir de l'agriculture. Il est la première région agricole du pays, grâce notamment à notre viticulture mondialement connue, notre polyculture, notre élevage, nos productions végétales et nos forêts denses.

Ainsi, l'agriculture participe fortement au développement de l'économie et de l'emploi dans notre région et le recul de 7 % du nombre d'exploitations en quatre ans ne peut que renforcer l'intérêt du thème de notre colloque.

Nous voulons donc aborder sans détour, dans nos réflexions et nos propositions, l'impact des évolutions de la société et de l'environnement sur le monde agricole et les réponses incontournables à apporter dans les métiers, les pratiques, les moyens de production, l'image et l'action auprès des citoyens. C'est pourquoi nous parlons de contrats de confiance entre producteurs et consommateurs, entre la société et ses agriculteurs.

Pour terminer, je voudrais remercier tous ceux qui ont pris part à l'organisation de ce colloque : l'équipe du CESER bien évidemment, la direction de cette Foire et son Commissaire Général, Bruno FORGET, sans oublier notre partenaire Acteurs Publics.

Je remercie enfin tous les intervenants collectivement, avec une mention particulière à mon collègue Xavier BEULIN, qui préside aux destinées du CESER Centre-Val de Loire.

Je vous souhaite un débat riche et constructif.



INTRODUCTION

Anne SANDER, Députée européenne

Bonjour à tous. Je veux d'abord m'associer aux salutations exprimées par le Président TASSIN et remercier le CESER pour son invitation.

Pour ma part, j'ai bien connu le CESER il y a quelques années en Alsace et il reste toujours un lieu passionnant de confrontation d'idées, d'échanges et d'analyses. C'est surtout un lieu qui construit des propositions et qui a souvent un temps d'avance sur le politique et le reste de la société.

Le choix du sujet, les mutations agricoles, me paraît réellement judicieux, d'abord parce qu'il est évidemment d'actualité. L'agriculture française subit des crises importantes, tout comme l'agriculture en Europe. Certaines causes sont communes et extranationales, mais d'autres sont directement liées à l'organisation de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire en France.

L'agriculture connaîtra dans tous les cas des mutations profondes dans les dix prochaines années et les temps d'échanges comme ce colloque sont donc importants pour en discuter. Le choix du thème apparaît également judicieux car la région Grand Est, comme vous l'avez souligné, est la première région agricole de France.

Pour évoquer ensuite l'agriculture européenne, je dois commencer par revenir sur l'histoire de la politique agricole commune. La PAC est directement issue du Traité de Rome de 1957, qui a posé les bases de l'objectif commun d'une agriculture prospère, moderne et ambitieuse. Elle reste une formidable réussite de politique européenne, qui a d'abord permis de nourrir l'Europe après la guerre, puis de faire de l'agriculture européenne l'une des plus puissantes du monde.

L'agriculture et l'agroalimentaire sont ainsi des fleurons de l'économie européenne et ont généré en 2014 une balance commerciale positive de 18 milliards d'euros. La PAC représente par ailleurs 9,5 milliards d'euros par an pour la France, soit près de 75 % des retours financiers communautaires sur le sol français.

Toutefois, même si elle demeure une politique majeure du projet communautaire qui pèse 40 % du budget sur la programmation 2014-2020, cette politique agricole commune est balbutiante, critiquée et incomprise des agriculteurs et de la société civile européenne. Bien qu'elle ne soit pas la seule responsable, elle ne permet pas aux agriculteurs de vivre dignement de leur métier, alors que le Traité de Rome affirmait l'objectif « d'assurer un niveau de vie équitable à la population agricole ».

La PAC a connu plusieurs évolutions au cours des années, en particulier son orientation vers le marché à travers les réformes successives de 1992, 1999, 2003 et 2008. En 2007-2009, la politique agricole commune ne s'est pas adaptée aux évolutions du fonctionnement des marchés mondiaux devenus extrêmement volatiles et aux cycles de prix durablement déprimés. L'amorce de changement constatée en 2013 apparaît insuffisante et la prochaine programmation de la PAC sera donc cruciale à cet égard.

Il convient néanmoins d'éviter les confusions. En France, nous jetons souvent le discrédit sur l'Europe et la PAC, sans doute par commodité, alors que les États-membres ont encore des marges de manœuvre pour mettre en place des politiques agricoles nationales. Sur la simplification par exemple, l'Europe impose certes des contraintes, mais la France est la spécialiste de la surtransposition des directives communautaires.

Le premier enjeu de la prochaine programmation de la PAC consistera à maintenir un budget conséquent, qui avait déjà donné lieu à d'âpres négociations pour la programmation actuelle. Il faudra

également résorber la fracture actuelle en Europe entre une vision très libérale, surtout partagée par les pays du Nord, et une vision plus interventionniste, défendue par la France.

Nous sommes en effet favorables à davantage de régulation, car nous pensons que le « tout-libéral » ne suffira pas à faire une politique et qu'il menace le modèle agricole voulu par la société française. C'est selon moi un point essentiel pour préserver la confiance entre la société et le monde agricole. Nous sommes donc en permanence à la recherche de compromis avec les autres États-membres pour promouvoir cette vision régulatrice, mais la France est peu entendue aujourd'hui sur ce point.

Dans ce cadre, tout comme nous intervenons pour défendre cette idée de la politique agricole commune au Parlement européen, les élus régionaux ont aussi un rôle à jouer à travers le Comité Européen des Régions et en tissant des liens avec les pays voisins dans le cas des régions transfrontalières comme le Grand Est. La société civile a également un rôle important à jouer en étant force de proposition à travers leurs représentants au Comité Économique et Social Européen.

Dans la région Grand Est, si nous obtenions, par intervention, une simple augmentation de 1 euro du prix de la tonne de blé, elle représenterait 5 millions d'euros pour la filière. L'effet levier est considérable. D'autres dispositifs issus notamment du *Farm Bill* américain, comme les aides contracycliques et les systèmes assurantiels, devraient également être étudiés dans l'optique de la programmation de la prochaine PAC.

Personnellement, je suis attachée à l'impact de la politique agricole commune sur le développement rural et au maintien du dynamisme de nos campagnes. En France, 1 emploi dans le domaine de l'agriculture induit 7 autres emplois. C'est donc un enjeu capital pour le monde de l'agriculture, mais aussi pour les territoires de manière générale.

Sur le volet environnemental et réglementaire, il est impératif de simplifier, car une règle qui n'est pas comprise n'est ni partagée ni appliquée. Il convient donc de mener une véritable réflexion impliquant l'ensemble des acteurs pour définir une politique efficace, environnementale et compatible avec l'exploitation agricole. De par sa composition, le CESER apparaît comme un organe de réflexion pertinent sur le sujet.

Enfin, au-delà de la politique agricole, des réflexions doivent être d'abord engagées en France, puis portées à l'échelon européen sur l'organisation des productions, sur la répartition de la marge, sur la fiscalité et sur le coût du travail.

Dans ce cadre, vous pouvez compter sur le soutien de l'ensemble des élus européens présents aujourd'hui pour porter les fruits de ces réflexions au Parlement européen. Je vous souhaite de bons débats.

Pierre-Marie VIDAL

Nous retenons qu'il faut nous mobiliser pour obtenir la majorité nécessaire à la préservation d'un modèle auquel nous sommes tous attachés. Après avoir entendu la voix d'une élue européenne, nous allons écouter maintenant la voix de l'État avec Jacques GARAU.

Jacques GARAU, Secrétaire général pour les affaires régionales et européennes de la région Alsace–Champagne–Ardenne–Lorraine

Il n'y a pas de solution sans concertation et, à ce titre, le CESER est bien un lieu régional extrêmement important de la concertation. Je suis très heureux d'être devant vous aujourd'hui à la demande de M. TASSIN et de représenter le Préfet de Région, appelé à Paris.

Le monde agricole fait face actuellement à une conjoncture difficile et la nécessité de la viabilité économique des exploitations ne fait pas débat. Les services de l'État sont pleinement mobilisés pour que les agriculteurs puissent bénéficier de mesures permettant de relancer un nouveau cycle de production.

Anne SANDER a souligné à la fois l'ampleur de la politique agricole commune et du travail accompli depuis 1957 par l'Union européenne, mais aussi les interrogations soulevées par le modèle développé et les mutations actuelles.

L'actualité prouve à nouveau qu'il reste beaucoup à faire pour construire des systèmes de régulation robustes et efficaces. Le constat paraît indéniable : pour fonctionner efficacement, les marchés et les acteurs économiques ont besoin de règles et de garde-fous. La volatilité structurelle des marchés agricoles montre que les moindres variations de production éloignent dramatiquement les prix du niveau correspondant au coût de production.

L'intérêt général ne peut se réduire à la somme des intérêts individuels. Par conséquent, les nombreux défis à relever ne peuvent que contribuer à renforcer la légitimité d'une intervention publique capable de résoudre les problématiques collectives de long terme, dans un système économique de plus en plus « court termiste ».

Il est également important de rappeler ici, à Châlons-en-Champagne, la place majeure que l'agriculture occupe dans la région Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine. L'État, le Conseil Régional et la Chambre régionale d'agriculture ont fait le choix de colocaliser l'ensemble de leurs services à Châlons et de continuer à s'appuyer, au sein de la nouvelle région, sur le moteur champardennais dans le domaine agricole et agroalimentaire.

Le Grand Est est la deuxième région agricole en termes de valeur avec 10 milliards d'euros de valeur ajoutée. Cette activité créatrice de richesse représente 52 % du territoire et 86 % en comptant la forêt. Par ailleurs, 1 actif sur 29 dans notre région travaille dans l'agriculture ou l'agroalimentaire.

La région Grand Est est également la première région transfrontalière de France, et même d'Europe, avec quatre pays voisins : Belgique, Allemagne, Luxembourg et Suisse. L'agriculture et l'agroalimentaire sont largement orientés vers l'international et représentent 17 % des exportations de la région.

Le thème du colloque nous invite à nous questionner sur notre agriculture et les modes de production, d'alimentation et de vivre ensemble que nous voulons encourager.

En France, la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt introduit la notion d'agroécologie. C'est l'expression législative d'un nouveau modèle agricole qui a vocation à remplacer l'agriculture construite dans les années 1960 et combine à la fois la performance économique, sociale et environnementale, comme l'a souligné M. TASSIN. Cette démarche exigeante fait appel à l'innovation, notamment aux technologies du numérique, et mobilise ainsi l'expertise agronomique, technique, économique et sociale.

En région Grand Est, le projet stratégique de l'État s'inscrit logiquement dans cette ambition, désormais prioritaire dans l'action publique en matière d'agriculture. Elle conduit par exemple à soutenir des projets tels que le développement de la Ferme 112, les nombreuses initiatives prises en région pour soutenir un approvisionnement local de qualité en restauration collective ou la structuration des filières d'approvisionnement des circuits courts.

Cette approche de la triple performance – économique, sociale et environnementale – suppose un changement important des systèmes d'exploitation, de la vision de l'agriculture et de l'organisation collective de la mobilisation des différents acteurs de l'agriculture.

Cette nouvelle voie est nécessaire pour éviter l'impasse technique et économique dans laquelle mènerait la poursuite de systèmes trop dépendants des intrants et pour répondre aux demandes de la société et des territoires. Il s'agit de produire plus et mieux avec moins, donc produire autrement.

Créer les conditions de cet élan nécessite d'y consacrer les moyens budgétaires, issus de la PAC pour l'essentiel comme l'a expliqué Anne SANDER. Le contexte économique, sanitaire et climatique de l'agriculture comporte désormais des aléas forts. Nous en subissons pleinement le choc cette année dans nos capacités de production et sur les marchés.

La forte volatilité des prix, les incertitudes liées au changement climatique et la circulation augmentée des biens et des personnes, qui véhiculent des agents infectieux, créent des conditions plus imprévisibles. Il convient donc de développer notre résilience et notre résistance. C'est pourquoi les services de l'État ont élaboré fin 2015 un projet stratégique que nous mettons en œuvre aujourd'hui, en partenariat avec le Conseil régional.

Créer les conditions de cet élan nécessite également de définir un contrat de confiance avec le monde agricole. C'est un projet partenarial auquel il appartient à tous de participer. Le principal atout dont nous disposons réside dans la capacité de mobilisation des femmes et des hommes autour de cette ambition commune.

Enfin, nous sommes sur trois territoires historiques différents et l'État devra bien sûr adapter son action pour accompagner le développement de systèmes de production agricole à la fois productifs, compétitifs et économes en ressources.

Dans quelle mesure cette triple performance agricole peut-elle être généralisée au-delà d'un concept climatique, économique et social souvent spécifique ? Comment convaincre la forte proportion d'agriculteurs prêts à s'engager dans une dynamique de changement s'ils peuvent bénéficier d'un accompagnement ?

Ce sont les questions que je vous soumets et les participants aux tables rondes ne manqueront pas d'y apporter des éléments de réponse. Je crois en la capacité du CESER à porter un débat de qualité, dépassionné et prospectif. Pour finir, je remercie son Président de maintenir cette tradition d'un colloque annuel à la Foire de Châlons-en-Champagne.

TABLE RONDE

1

MUTATIONS

SOCIETALES ET
ENVIRONNEMENTALES :
QUELS IMPACTS ?

Participaient à la table ronde :

Marion BRETONNIERE LE DÛ, *Chargée d'études au Conseil National de l'Alimentation*

Jean-Claude BEVILLARD, *Administrateur et pilote du réseau agriculture de France Nature Environnement*

Xavier BEULIN, *Président de la FNSEA et Président du CESER Centre-Val de Loire*

Laurent BEJOT, *Directeur du CFPPA de Rethel et chercheur associé du Centre d'Études et de Recherches sur les Emplois et les Professionnalisations (CEREP) de l'URCA*

Grand témoin : Albert RITZENTHALER, *Rapporteur de l'avis du CESE sur « Les circuits de distribution des produits alimentaires », secrétaire confédéral CFDT, coordonnateur du groupe CFDT au CESE*



Pierre-Marie VIDAL

Le thème de cette première table ronde soulève la question de l'attente des consommateurs et de leur influence sur les activités agricoles. L'agriculture telle qu'elle est organisée aujourd'hui peut-elle répondre durablement à ces attentes ?

Albert RITZENTHALER, Rapporteur de l'avis du CESE sur « Les circuits de distribution des produits alimentaires »

Je veux d'abord remercier le CESER du Grand Est d'inviter un représentant du CESE. Je suis présent, car j'ai été rapporteur d'un avis sur les circuits de distribution des produits alimentaires, voté à l'unanimité par le Conseil Économique, Social et Environnemental le 11 mai 2016.



Cet avis se fonde sur le constat de la crise du modèle de la consommation de masse et de l'hypermarché. Elle se traduit par un phénomène de guerre des prix dans la grande distribution, qui ne prend pas en compte la chaîne de valeur ni la chaîne de responsabilité.

Par ailleurs, nous devons parler aujourd'hui de consommateurs au pluriel. Il existe de grandes différences dans les modes de consommation entre les jeunes et les seniors ou les urbains et les ruraux par exemple. Cette grande variété s'accompagne cependant d'une demande commune d'information et de confiance de la part des consommateurs.

Enfin, les nouvelles technologies, en particulier le numérique, et les enjeux environnementaux ont un impact considérable sur cette chaîne de valeur et de responsabilité.

Si le débat porte sur l'élaboration d'un nouveau contrat de confiance entre l'agriculture et la société, son enjeu consiste donc à connaître la place que peut jouer l'agriculture dans la chaîne de valeur. Autrement dit, comment l'amont peut intégrer tout l'aval, du producteur au consommateur ?

Je pense donc que la chaîne de valeur et la chaîne de responsabilité sont les éléments clés de notre débat.

Pierre-Marie VIDAL

Mme BRETONNIERE LE DÔ, dans le fond, pourquoi les consommateurs feraient-ils confiance aux agriculteurs ? Ces derniers sont-ils dignes de cette confiance d'ailleurs ?

Marion BRETONNIERE LE DÔ

Je souhaite au préalable présenter rapidement le Conseil National de l'Alimentation, qui est certainement méconnu. C'est une instance consultative indépendante placée sous la triple tutelle des ministères de l'Agriculture, de la Santé et de la Consommation. Elle participe à la définition des politiques publiques sur l'alimentation et se compose de 55 membres, représentant l'ensemble des acteurs de l'alimentation en France « de la fourche à la fourchette ».

Nous publions régulièrement des avis et nous avons notamment mis en ligne en décembre 2014 l'avis n°73 intitulé « Communication et alimentation : les conditions de la confiance ». Dans notre réflexion, nous avons rapidement formulé en effet la question de cette manière : pourquoi tel acteur serait-il digne de la confiance des consommateurs ?

L'avis a été publié après deux ans et demi de travail et de concertation et il contient 33 recommandations. Il préconise notamment de modifier le paradigme de communication sur l'alimentation et de parler de « sincérité » plutôt que de « transparence ». Il n'est pas possible d'être transparent sur tous les points, mais il est possible d'être sincère. On ne peut pas tout dire, mais tout ce qu'on dit doit être vrai.

Il faut également avoir conscience qu'aujourd'hui, tout peut se retrouver dans l'espace public un jour ou l'autre. Enfin, l'avis met en avant les moyens modernes de communication et en particulier internet, qui devient la première source de recherche d'informations pour les consommateurs.

Pierre-Marie VIDAL

France Nature Environnement partage-t-il le même point de vue, à savoir que la confiance se mérite et s'entretient ?

Jean-Claude BEVILLARD, Administrateur et pilote du réseau agriculture de France Nature Environnement

D'abord, il n'y a pas une agriculture, mais des agricultures. Il faut garder à l'esprit que les situations sont très variées.

Ensuite, la question du rapport à l'alimentation soulève à la fois l'enjeu de la qualité de l'aliment – sa qualité nutritive, gustative, sanitaire – et de la qualité des modes de production, qui transparaissent rarement dans la communication vers le consommateur.

Par ailleurs, l'agriculture a non seulement un rapport fort au consommateur, mais aussi au citoyen, puisqu'elle produit à partir du patrimoine naturel et qu'elle influe dessus. Ses impacts les plus visibles concernent le paysage et les écosystèmes. Ainsi, l'Agence Européenne de l'Environnement constate en Europe un impact très fort de l'agriculture sur les milieux naturels, la faune, la flore et sur les sols.

Les sols, qui constituent un capital à la base de l'agriculture, s'affaiblissent en effet à cause de la diminution de la matière organique et de l'érosion. Ce constat démontre que les enjeux environnementaux et les enjeux agricoles et alimentaires sont étroitement liés.

Néanmoins, ces enjeux ne se manifestent que sur le moyen et le long terme, à l'instar de la dégradation des sols, qui n'est pas une préoccupation prioritaire du consommateur au moment d'acheter ses produits. Il faut reconnaître que nos concitoyens sont aujourd'hui assez éloignés de la réalité de l'agriculture.

Le contrat de confiance entre l'agriculture et la société doit être un contrat clair où chacun s'engage sur des termes précis autour d'un projet commun, fondé sur les attentes formulées par les citoyens et consommateurs et sur les contraintes exprimées par les agriculteurs.

La PAC par exemple est perçue essentiellement comme une aide aux revenus des agriculteurs. Aujourd'hui, les revenus des agriculteurs correspondent approximativement aux aides de la PAC, ce qui est complètement anormal. Si ces aides ne correspondent pas à une prestation précise, le contribuable européen n'acceptera pas plus de participer aux revenus des agriculteurs qu'aux revenus d'autres catégories professionnelles.

Il convient donc de bien rappeler et définir la prestation d'agriculteur d'intérêt général. Sinon, les bilans de la PAC continueront de souligner qu'elle n'a pas abouti aux objectifs annoncés et à faire peser ainsi un risque de discrédit sur cette politique publique.

Il faut très vite refonder la PAC pour rendre à l'agriculteur sa dignité, sa raison de vivre, sa place sociale et un revenu juste.

Pierre-Marie VIDAL

J'ai vu Mme SANDER hocher la tête sur la nécessité de refonder la PAC. Avant de revenir sur l'échelle européenne, je voudrais cependant évoquer la formation avec M. BEJOT.

Laurent BEJOT

Je dirige le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) de Rethel, qui célèbre en 2016 sa 50^{ème} année d'existence. J'aborderai le thème de cette table ronde en deux temps, à partir des représentations des agriculteurs ardennais auprès desquels j'ai pu mener une enquête.

Dans un premier temps, comment la demande sociale remet-elle en cause le métier et comment l'agriculteur se maintient-il dans un métier en évolution par la formation ?

Je pars de ce fait sociologique : la société attend d'être sécurisée par davantage de professionnalisme. La réponse réside donc dans des professionnels porteurs d'une éthique, responsables, compétents et capables collectivement de satisfaire la demande sociale.

La réponse à apporter nécessite aussi de s'appuyer sur un collectif garant de bonnes pratiques et de savoirs professionnels validés et partagés. La formation tout au long de la vie a évidemment un rôle fondamental à jouer dans cette exigence de professionnalisation.

La demande sociale dépasse aujourd'hui la seule question d'une alimentation en quantité suffisante pour aborder les questions environnementales et sanitaires. Elle remet ainsi en cause les pratiques habituelles et implique l'adaptation d'une réponse professionnelle en termes de compétences, de savoirs et d'identité professionnelle.

L'enquête que j'ai conduite en 2010-2011 montre que les profils et les identités des professionnels sont en mouvement et ce phénomène s'est encore amplifié depuis. Les agriculteurs présentent des niveaux de formation de plus en plus importants et se forment de plus en plus souvent.

Les installations sont toujours très familiales, mais moins, et le profil à l'installation recouvre plus souvent des personnes ayant une expérience professionnelle antérieure, apportant des standards et des caractéristiques d'autres professions. Ils diffusent peut-être un certain savoir-faire plus normalisé, qui fait de l'agriculture un métier comme un autre.

Dans leur majorité, les agriculteurs se reconnaissent également comme des chefs d'entreprise, ils pensent que la demande sociale doit être prise en compte dans l'activité et ils considèrent que la question environnementale fait partie des compétences du cœur de métier d'aujourd'hui, et surtout de demain.

Nous observons donc un portrait en évolution de l'agriculteur, qui suppose une nouvelle approche du métier et de nouvelles clés de lecture.

L'enquête révèle également que les agriculteurs, interrogés sur le regard que porte la société sur eux, expriment souvent un sentiment de particularisme, de marginalisation, de stigmatisation et plus généralement un mal-être, source de crise identitaire selon moi.

Finalement, nous observons une forme d'alignement des points de vue entre les pouvoirs publics, les organisations professionnelles et les agriculteurs eux-mêmes. Nous sommes engagés dans une forme de reprofessionnalisation qui devrait générer un nouveau cadre d'exercice du métier, supposant de nouvelles compétences, de nouvelles identités professionnelles et de nouveaux savoirs.

Elle suppose donc aussi une offre de formation adaptée, ce qui m'amène à mon deuxième point.

Pierre-Marie VIDAL

Nous allons y revenir. Votre propos me permet de demander si la FNSEA partage le résultat de cette enquête sur le mal-être et la crise identitaire des agriculteurs et sur la nouvelle reprofessionnalisation de ce métier.

Xavier BEULIN

D'abord, je voudrais saluer Patrick TASSIN et le remercier de son invitation. Ce débat très vaste ouvre de nombreuses perspectives et soulève des questions complexes et ambitieuses, comme il l'a bien souligné dans son introduction.

Nous pensons que trois grands aspects caractérisent et caractériseront de plus en plus l'agriculture : la compétitivité, la résilience et la durabilité.

Je ne m'étendrai pas sur le défaut de compétitivité évident dont souffre aujourd'hui la France agricole. Nous connaissons le niveau des coûts sociaux en France, l'exigence particulière du volet normatif et réglementaire français, le manque d'harmonisation au niveau européen et nos propres faiblesses, notamment en matière d'organisation.

La résilience implique de prendre en compte tous les risques auxquels sont confrontés d'abord les agriculteurs et potentiellement les autres maillons de la chaîne agroalimentaire : risque climatique, risque sanitaire, risque de marché. Ces risques devraient conduire les instances professionnelles et les instances politiques européennes, dans chaque État-membre et à l'échelon communautaire, à mieux traiter ces sujets.

A cet égard, je partage entièrement les propos d'Anne SANDER. Le marché n'est pas une réponse satisfaisante aujourd'hui et, même si nous ne reviendrons pas aux quotas, des mécanismes de régulation doivent être remis en place.

Enfin, la durabilité renvoie à une certaine adéquation entre les contingences des uns et les attentes des autres. Le domaine économique ne fait pas de cadeau. Sur l'exemple du lait, qui est d'actualité, les prix ont chuté d'environ 30 % en un an, tandis que les prix à la consommation sont restés au même niveau. Pourquoi ? C'est bien la question que nous posons aujourd'hui et nous voyons ici que le marché dérégulé ne peut pas être une solution satisfaisante.

Nous adhérons entièrement sur la question environnementale, la responsabilité sociale des filières ou l'équilibre des territoires. Cependant, il existe un paradoxe évident dans l'absence d'adéquation entre ces contingences, ces contraintes et le prix auprès du producteur.

Sommes-nous capables d'aller plus loin sur ces formes contractuelles qui devraient désormais lier un producteur, un collecteur, un transformateur, un distributeur et, *a fortiori*, un consommateur ? Pour l'instant, le système fonctionne à l'envers et les prix sont définis par l'acheteur. Le producteur est notamment exclu de la première négociation annuelle des prix qui se déroule en décembre entre industriels de coopérative et distributeurs. Pour retrouver une cohérence sur les aspects de qualité, d'environnement et de responsabilité sociale, nous demandons une démarche aussi vertueuse dans la construction des prix.

Par conséquent, nous nous battons aussi sur les enjeux liés à l'origine et à la traçabilité. La France vient d'ailleurs d'obtenir l'obligation d'étiquetage des produits transformés sur l'origine des matières premières. Il existe une vraie difficulté de communication et d'information auprès des consommateurs, souvent dupés par rapport à la composition du produit.

Nous espérons deux conséquences de cette avancée sur la traçabilité et de l'inclusion éventuelle du producteur dans la négociation contractuelle. D'abord, nous pouvons escompter quelques centimes additionnels pour garantir l'origine et tous les process du producteur jusqu'au distributeur. Surtout, nous aspirons à sortir de cette référence systématique à un marché mondial, souvent virtuel, qui accommode beaucoup d'opérateurs.

Pour finir, je veux partager deux indicateurs de coût tirés du rapport annuel de l'Observatoire de la formation des prix et des marges dirigé par Philippe CHALMIN. D'une part, le coût de l'alimentation moyen d'un ménage français se situe entre 11 % et 12 % ; d'autre part, sur 100 euros de valeur alimentaire dans le panier de la ménagère, seuls 7,50 euros reviennent au paysan.

Les revendications exprimées aujourd'hui pour quelques centimes supplémentaires sur le litre de lait, la viande bovine ou les fruits et légumes par exemple présentent donc un impact potentiel limité sur les produits transformés et ne méritent pas leur revalorisation.

Dans le discours sur une agriculture plus vertueuse, plus responsable et plus durable, nous ne devons pas oublier d'intégrer le paramètre de la valorisation, qui constituera également une incitation pour les agriculteurs à faire évoluer leurs systèmes et leurs process. Je pense que cette question est éludée dans nos discussions depuis trop longtemps.

Marion BRETONNIERE LE DÔ

La traçabilité et la connaissance de l'origine du produit sont effectivement de nature à rassurer. Nous parlons en sociologie du paradoxe de l'omnivore. En tant qu'omnivores, nous sommes amenés à consommer une multitude de produits et la peur alimentaire fait donc partie intégrante de nous. L'amélioration de l'information sur la traçabilité permet ainsi de surmonter cette défiance.

À l'inverse, les OCNI, objets comestibles non identifiés, suscitent la méfiance du consommateur face à l'absence d'informations sur le processus qui prend place entre la matière première et le produit final. Une plus grande transparence sur les processus de fabrication et de transformation constitue à cet égard un autre facteur de nature à rassurer.

Jean-Claude BEVILLARD

L'observation de Xavier BEULIN sur la part du produit brut dans le produit fini est très importante. Effectivement, l'impact d'une production de qualité sur le coût des produits est souvent mis en avant.

Or la valeur du produit brut agricole dans le panier de la ménagère est très inférieure au prix affiché à l'étalage. La responsabilité doit donc être recherchée entre l'exploitation et le consommateur.

La grande distribution a obligé à standardiser et à uniformiser les produits. Elle a par exemple imposé certains traitements par rapport à l'aspect voulu sur un fruit ou un légume. Au final, c'est évidemment la grande distribution qui mène la danse.

Il ne faut en aucun cas considérer le produit qui sort de l'exploitation comme une matière première industrielle, au risque de perdre son identité et sa qualité. Le prix du lait est aujourd'hui au centre de l'actualité, mais cette question recouvre en fait des réalités extrêmement différentes entre le lait de Normandie, le lait des Pyrénées, le lait du Massif Central ou le lait des Alpes du Nord. Il convient de tenir compte de l'identité des produits si nous ne voulons pas nous placer dans une perspective uniquement industrielle.

Par ailleurs, nos concitoyens ne connaissent plus la réalité de l'activité agricole. Il existe une rupture qui appelle un travail d'information pour expliquer aux citoyens que l'agriculture est prestataire de services d'intérêt général, qu'elle subit des contraintes et qu'elle a besoin du soutien financier et moral des consommateurs.

Enfin, je regrette que la profession agricole n'ait pas exprimé massivement son opposition au projet de traité de libre-échange transatlantique, dont je souhaite l'échec. Il fait peser le risque de voir arriver sur nos étals et dans nos assiettes des produits issus de modes de fabrication que nous nous interdisons et qui nous concurrenceraient.

Il ne s'agit pas de revenir au protectionnisme du XIX^{ème} siècle, mais de réguler sur des critères clairs. Certaines filières se sont engagées dans le débat et je fais le vœu que la profession agricole dans son ensemble monte au créneau sur ce sujet.

Xavier BEULIN

Je ne peux pas laisser dire des choses erronées. J'ai entendu ce matin Matthias FEKL, secrétaire d'État au commerce extérieur, annoncer que la France s'opposera définitivement à tout accord transatlantique.

François HOLLANDE partage et exprime désormais cette position et c'est notamment parce que des acteurs agricoles et agro-alimentaires dénoncent depuis des mois ce projet non pas sur le volet commercial et tarifaire, mais sur le volet sanitaire et les conditions de production. Nous ne voulons pas manger demain du poulet au chlore, du poulet aux hormones ou du bœuf traité avec des stimulants.

Depuis des années, l'agriculture française essaye de répondre au mieux à tous les segments d'alimentation. Nous ne consommons pas du bio ou des produits labellisés tous les jours, mais nous avons besoin de nous nourrir tous les jours. L'agriculteur français sait répondre à cette diversité de besoins, parce qu'elle est elle-même diverse dans ses modes de production.

C'est cette identité que nous devons protéger. Une normalisation de l'alimentation à l'échelle mondiale serait catastrophique pour notre culture et nos terroirs, qui font l'excellence de la France. Dans le même temps, n'oublions pas que 80 % de notre alimentation est composée de produits dits conventionnels, qui sont aussi des produits de qualité.

Je suis souvent agacé par la stigmatisation du bio conventionnel, du circuit de proximité avec la filière longue ou du marché à l'export. Soyons fiers de pouvoir mener toutes ces activités avec nos

entreprises de transformation, nos distributeurs et, un maillon essentiel, le producteur, qui doit retrouver la place qu'il mérite dans la chaîne alimentaire.

Pierre-Marie VIDAL

Le chiffre de 7,50 euros pour le producteur sur 100 euros dans le panier de la ménagère est éloquent. Cette question a-t-elle été abordée dans le rapport du CESE sur les circuits de distribution des produits alimentaires ?

Albert RITZENTHALER

Nous avons évidemment étudié avec attention le rapport annuel de Philippe CHALMIN, qui évoque aussi la poursuite de l'érosion des marges d'année en année. L'analyse des résultats fait en effet ressortir des marges de plus en plus faibles, voire négatives sur certains produits alimentaires pour le producteur. Elles sont parfois négatives pour les transformateurs également et même quelques fois pour les distributeurs selon leurs déclarations.

Je voulais par ailleurs revenir sur la place de la grande distribution, qu'il serait facile de désigner comme la responsable unique de toutes les difficultés de l'agriculture et des consommateurs. De même, il serait facile de penser que la solution consiste à faire payer quelques centimes supplémentaires au consommateur en bout de chaîne.

Je reviens à l'idée exprimée précédemment sur la responsabilité collective et la notion de chaîne de valeur. Si une entreprise agroalimentaire décide par exemple de reverser une partie de son gain de productivité au producteur et supprime en même temps le 13^{ème} mois de ses salariés, comme nous l'avons vu l'année dernière, le problème ne sera pas résolu.

La réflexion doit nécessairement être globale et impliquer tous les acteurs, y compris les partenaires sociaux. Les cotisations sociales s'inscrivent dans un modèle social choisi par la France et qu'il faut aussi intégrer dans la réflexion, pour prendre un autre exemple.

La responsabilité de la grande distribution existe cependant de par sa position en aval, de par la guerre des prix qu'elle se livre et de par le système de négociation des prix évoqué par Xavier BEULIN. Sur ce point, une réflexion doit s'engager sur la logique de filiarisation, sur la capacité des interprofessions à peser véritablement et sur le renforcement de la puissance des organisations de producteurs.

Les solutions doivent donc être définies conjointement, en intégrant aussi la dimension environnementale. Le consommateur est multiple et ne mange pas bio tous les jours, mais il est attentif à cet enjeu, notamment depuis les crises sanitaires.

Pierre-Marie VIDAL

Je redonne la parole à M. BEJOT, dont l'intervention contenait un deuxième point, et nous écouterons ensuite les questions de la salle.

Laurent BEJOT

Pour s'adapter, l'agriculteur n'est pas seul et peut bénéficier d'une offre de formation dédiée. Elle recouvre une offre formelle, à travers les organismes de formation et d'enseignement général, et une offre de formation d'encadrement qui prend une forme différente.

Cette offre non-formelle comprend évidemment la formation familiale. La famille participe fortement à la préparation et à la socialisation du futur agriculteur par transmission. Ce mécanisme induit néanmoins un risque de reproduction et d'inertie, dans un moment où il est nécessaire d'évoluer.

Une loi de développement agricole a également organisé depuis longtemps l'encadrement des agriculteurs, pris en charge par des organisations professionnelles agricoles. Les agriculteurs expriment d'ailleurs un taux de confiance extrêmement fort vis-à-vis de ces conseillers et experts agricoles, auprès desquels ils peuvent se former.

La place des groupes dans la formation informelle constitue par ailleurs une vraie spécificité de l'agriculture. Les groupes en agriculture produisent, diffusent et s'approprient des connaissances.

En parallèle, les agriculteurs consultent énormément de médias professionnels tels que des sites internet, la presse professionnelle ou des conférences comme celle d'aujourd'hui. Ils sont donc très bien formés et informés.

S'agissant de l'offre formelle, les référentiels de formation présentent finalement les attentes de l'État sur les compétences et les identités. Le dernier référentiel des BTS montre par exemple que la question de la demande sociale est totalement intégrée dans la préparation à l'exercice du métier. La déclinaison du projet institutionnel agro-écologique et du « produire autrement » témoigne aussi d'une prise en compte de cette question dans les établissements.

Notre travail consiste finalement davantage à changer les représentations des apprenants et du monde éducatif sur le métier d'agriculteur, sa façon de penser et sa façon de résoudre les problèmes.

ECHANGES

Christian DEJARDIN, UFC-Que Choisir, membre du CESER Grand Est

Il n'y a pas de représentant d'organisation de consommateurs au sein de cette table ronde, mais j'ai fait partie de son comité d'organisation. Je souhaitais partager trois réflexions.

Pierre-Marie VIDAL

Venez-en à une question, s'il vous plaît.

Christian DEJARDIN

Je ne vous parlerai pas de l'éloignement de la consommation par rapport au monde agricole, puisqu'il n'existe pas de liens entre nous.

Concernant ma question, je voudrais savoir à qui profite la guerre des prix. Elle ne profite pas au consommateur en tout cas et je souhaiterais dans ce cadre que soit remis en place l'Observatoire des marges pour éclaircir cette question.

Albert RITZENTHALER, Rapporteur du rapport du CESE « Les circuits de distribution des produits alimentaires »

Pour le consommateur, la guerre des prix représente un gain de 3 euros par an et par ménage. Il n'est donc pas le grand gagnant. Il n'est pas perdant non plus, mais son bénéfice doit être mis en perspective avec les dégâts causés par la guerre des prix.

Certains acteurs de la grande distribution voudraient stopper cette guerre de prix, mais se sentent contraints de la poursuivre tant qu'un acteur au moins voudra la poursuivre. Ainsi, c'est certainement la grande distribution qui bénéficie de la guerre des prix, mais elle en souffre également. C'est un cercle vicieux et délétère qui réduit le produit à un prix, en éludant son identité et la notion de construction du produit.

Par ailleurs, l'Observatoire des prix et des marges existe toujours à ma connaissance. En revanche, il mériterait de bénéficier de soutiens et de moyens plus importants.

Odile AGRAFEIL, membre du CESER Grand Est

Vous avez souligné que 7 % des exploitations ont disparu en quatre ans. Nous enregistrons aussi un suicide d'agriculteur tous les trois jours et nous connaissons la rémunération insuffisante des agriculteurs. Dans ce contexte, comment des jeunes peuvent-ils encore être attirés par ce métier ? Par ailleurs, qui trouve un intérêt à la disparition des agriculteurs ?

Pierre-Marie VIDAL

M. BEJOT, vous souligniez l'apport de personnes issues d'horizons professionnels différents.

Laurent BEJOT

C'est une tendance, mais elle reste à la marge. Environ 85 % des agriculteurs sont toujours issus d'une formation agricole.

Xavier BEULIN

Cependant, un tiers des installations dans l'agriculture sont aujourd'hui d'origine non agricole. Je souhaite également signaler qu'un tiers des chefs d'exploitation en France sont des femmes.

Votre question mériterait un développement plus large et un jeune agriculteur pourrait peut-être mieux répondre que moi. En tout cas, il y a vraiment dans les écoles d'agriculture des jeunes qui

veulent encore devenir paysans et il faut s'en réjouir. Le problème de fond n'est pas lié au « statut social », mais à la rentabilité des exploitations dans ce système malmené.

C'est pourquoi j'évoquais l'importance de la résilience pour tenir compte des nouveaux risques et de tous les risques. La programmation de la prochaine PAC sera cruciale à cet égard. L'ambition ne doit pas porter seulement sur le budget, mais aussi sur la définition des orientations stratégiques, pour sécuriser d'abord 450 millions de consommateurs européens, mais aussi 12 millions de paysans en Europe.

Marc DUFUMIER, Agronome et Professeur à AgroParisTech

Le marché international n'a pas été évoqué dans le débat. Dans leur course à la compétitivité, les quatre centrales d'achat sont en effet prêtes à acheter leurs produits à l'étranger. La France des mille et un terroirs est-elle réellement compétitive sur le plan monétaire dans le domaine de l'agriculture industrielle à grande échelle, nonobstant les problématiques environnementales et les perturbateurs endocriniens, les algues vertes, le chlore...? Pour la poudre de lait, nous sommes en compétition avec la Nouvelle-Zélande ; l'élevage de poulets de Loué l'est avec le Brésil...

Xavier BEULIN, Président de la FNSEA et Président du CESER Centre-Val de Loire

Nous aurons prochainement besoin de toutes les agricultures du monde, même si nous traversons actuellement une phase de surproduction. Le FMI, la Banque mondiale et l'OMC ont donc revisité leur carte des pays importateurs / producteurs au profit d'une approche régionalisée. Celle-ci induit des bassins de production et de consommation cohérents, et présentant une identité et une culture alimentaire commune. La politique régionale agricole alimentaire fait donc référence à cette approche. Les grands enjeux internationaux de normalisation ne sont plus, ou du moins ne devraient plus être d'actualité, même s'ils ont du sens pour les Américains, les Canadiens et peut-être demain pour les Argentins et les Brésiliens. Nous avons certes besoin d'exporter, mais dans un cadre qui corresponde aux valeurs que nous défendons.

Chantal BERTHELEMY, membre du CESER Grand Est

Je suis également Vice-présidente de la maison familiale de Gionges non loin d'Avize qui propose des formations dans la filière de l'agriculture, de la viticulture et de l'élevage équin. Or nous constatons que très peu de jeunes s'inscrivent à la formation en alternance dans la filière agricole. Par ailleurs, je souligne que les problèmes cités précédemment découlent des pratiques des consommateurs. Ces derniers devraient se rendre dans les boucheries / charcuteries par exemple, où ils constatent que la qualité est meilleure et les prix parfois moins élevés que dans la grande distribution.

Valérie GENESSEAU, membre du CESER Grand Est

Il me semble que la compétitivité économique, au détriment des aspects sociaux et environnementaux, est la cause de la situation critique des agriculteurs ; Monsieur Xavier BEULIN, ne pensez-vous pas en tant que responsable syndical, que le fait de placer cette recherche compétitivité en tête de vos objectifs mène la filière au naufrage ?

Marie-José FIGNIER, Présidente de la Chambre de consommation d'Alsace

Je regrette que notre structure n'ait pas été invitée à participer à cette table ronde. Par ailleurs, je trouve important que les professionnels soient sincères dans l'exercice de leur métier, mais également qu'ils fassent preuve de transparence. Le consommateur est acteur de ses achats désormais : il s'informe sur Internet notamment, pour connaître la nature et la provenance de son alimentation. La mention de l'origine des viandes sur l'étiquetage constitue en ce sens un grand progrès, mais ne croyez-vous pas qu'il demeure beaucoup de chemin à parcourir dans ce domaine pour regagner la confiance du consommateur ?

Marion BRETONNIERE LE DÔ

La transparence ne peut être totale dans la mesure où les producteurs ont des secrets de fabrication. Si vous faites preuve d'une totale transparence avec vos amis, vous les perdrez tous ; par contre, si vous êtes sincère avec eux, vous les garderez. Tout ne peut pas être dit, mais tout ce qui est dit doit être vrai.

Laurent BEJOT

Concernant la formation des jeunes, force est de constater que les parcours sont de moins en moins linéaires de nos jours. Tous les enfants d'agriculteurs ne fréquentent pas des lycées agricoles, et les lycées agricoles ne comptent pas uniquement des enfants d'agriculteurs. Par conséquent, le problème relève davantage de l'attractivité des filières plutôt que de la formation.

Jacqueline RIEDINGER-BALZER, membre du CESER Grand Est

Je représente les bouchers/charcutiers alsaciens. Je suis également Vice-présidente de la Confédération internationale de la boucherie et de la charcuterie. Nous avons organisé toute notre filière autour de la grande distribution dans les années 60-70. Les éleveurs ont finalement beaucoup perdu dans ce système. Nous devons maintenant trouver un moyen d'aider les artisans à contractualiser avec les éleveurs. Les artisans font déjà beaucoup d'efforts dans ce domaine pour inverser la tendance actuelle (80 % de la production pour la grande distribution et 20 % pour l'artisanat).

Xavier BEULIN

La démarche de contractualisation progresse. Elle permet d'établir une relation de confiance entre toutes les parties grâce à la définition d'un cahier des charges, et de préserver une place pour les éleveurs et les artisans. En tant que Président de l'événement *Open agrifood*, je souhaite notamment favoriser le dialogue et les échanges permanents entre l'amont et l'aval de la filière, en incluant bien sûr les consommateurs et les organisations syndicales.

Nous devons reconnaître qu'il existe une certaine complicité entre les enseignes qui assurent la distribution et les pouvoirs publics, qui continuent à soutenir davantage les distributeurs que les producteurs. Cette position a peut-être tendance à se rééquilibrer actuellement, ce qui est nécessaire.

Par ailleurs, la compétitivité n'a rien de péjoratif ; nous avons généré des distorsions entre les pays qui constituent l'Europe, sur des questions sociales, environnementales, réglementaires... Actuellement, je me bats pour que nos réglementations soient rééquilibrées afin de préserver notre part de marché. Il y a quinze ans, la production porcine était équivalente entre la France, l'Espagne et l'Allemagne (25 millions de tonnes de cochon produites par an), alors que cette année la France a produit 22 millions de tonnes, l'Allemagne environ 40 millions tonnes et l'Espagne, 46 millions de tonnes de porc. Cette situation montre que nous ne sommes pas en situation de concurrencer ces pays.

L'économiste Christian Saint-Etienne fait le constat suivant : sur un euro de pouvoir d'achat distribué en France, soixante-dix centimes correspondent à des produits d'importation. Nos dirigeants favorisent donc plutôt la consommation, considérant que celle-ci favorise la croissance. Or je plaide pour un rééquilibrage des moyens, et notamment des dotations publiques, entre un soutien à la consommation et un soutien à la production.

La compétitivité s'entend au niveau des coûts, mais également de l'innovation. A cet égard, je rappelle que le développement de l'agriculture biologique en France ne passera que par la robotique. Dans le cas contraire, nous trouverons des produits d'importation moins chers ailleurs. Seule cette technologie pourra nous faire progresser en termes de qualité, en diversité, et en parts de marché. Il est nécessaire de traiter désormais ces questions sans conflit et de manière ouverte. Le débat de ce jour y participe, je l'espère.

TABLE RONDE

2

MUTATIONS

TECHNOLOGIQUES,
TECHNIQUES,
PROFESSIONNELLES :
QUELLES RÉPONSES
INNOVANTES DE
L'AGRICULTURE ?

Participaient à la table ronde :

Thierry STADLER, *Président du pôle Industries et Agro-ressources*

Michel FICK, *Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires (ENSAIA) et Administrateur de l'AGRIA Grand Est*

Marc DUFUMIER, *Agronome et Professeur à AgroParisTech*

Grand témoin : Maximin CHARPENTIER, Président de la Chambre d'agriculture de la Marne



Pierre-Marie VIDAL, Directeur de la rédaction d'Acteurs publics et animateur des débats

Je salue l'arrivée de Madame Pascale GAILLOT, Présidente de la commission Agriculture et forêt du Conseil régional, et de Philippe RICHERT, Président du Conseil régional Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine.



Peut-on évaluer les capacités d'adaptation de l'agriculture ? Quelles sont les capacités d'évolution des exploitations, des pratiques, des filières, des modes de distribution ? Comment l'agriculture peut-elle innover, et comment peut-elle se servir des nouvelles technologies ? Maximin CHARPENTIER, en tant que Président de la Chambre d'agriculture de la Marne, percevez-vous l'évolution de la filière agricole ? Ressentez-vous l'impact des nouvelles technologies au niveau des modes opératoires, des métiers ? Les attentes des consommateurs ont-elles beaucoup évolué parallèlement à cette évolution ?

Maximin CHARPENTIER, Président de la Chambre d'agriculture de la Marne

Le débat précédent a permis de mettre en avant la vocation première de l'agriculture, à savoir nourrir la population. Néanmoins, l'agriculture a également un rôle multifonctionnel étant donné qu'elle occupe 80 % du territoire français. Grâce à l'innovation, elle se présente comme une solution à une multitude d'enjeux considérables.

Parmi ces enjeux, nous identifions évidemment le réchauffement climatique. La Chambre d'agriculture a fait le choix de participer à l'exposition Climats 360°, organisée à l'occasion de la COP 21 ; il est important en effet de prendre conscience que nous battons les records de chaleur mensuels en France depuis quinze mois successifs. L'agriculture, en augmentant de quatre pour mille la matière organique des sols, contribue très probablement à la production de gaz à effet de serre, même si cette donnée peut être remise en cause par des experts. Quoiqu'il en soit, l'agriculture a un rôle global et sociétal. Elle ne peut plus être pensée de manière sectorielle, en fonction des types de production, mais doit l'être au contraire de façon globale et transversale pour permettre l'émergence de pratiques innovantes.

Je citerai un autre exemple concernant l'énergie : pour sortir du nucléaire, nous devons développer d'autres énergies. Or l'agriculture propose des solutions dans ce domaine, par le biais notamment de

la méthanisation. Mais le fait de considérer l'agriculture uniquement à travers son rôle nourricier nous prive de sa collaboration pour résoudre d'autres problématiques.

Pierre-Marie VIDAL

L'agriculture a donc un rôle dans la transition énergétique.

Maximin CHARPENTIER

Tout à fait, mais il est également et surtout question de créer une agriculture durable qui parvienne à nourrir la population. Si nous réussissons à établir sur une rotation de six à sept ans, des cultures qui présentent un fort développement racinaire pour capter l'azote et améliorer la biodiversité des sols, et que les déchets liés à cette culture sont ensuite méthanisés, alors nous aurons produit de l'énergie, amélioré la biodiversité, tout en optimisant la compétitivité de l'exploitation. L'agriculture doit donc être envisagée de manière globale et transversale. Elle se présente alors comme un champ extraordinaire d'innovation, susceptible d'attirer les vocations.

Les énergies fossiles disparaîtront bientôt et la photosynthèse apparaîtra alors comme la seule solution pour produire du carbone – il est en effet possible de récupérer le carbone des plantes et de produire ainsi du carbone « vert ». L'agriculture peut donc produire de l'énergie, produire de la consommation durable, stocker du carbone, et bien sûr nourrir.

Pierre-Marie VIDAL

Vous donnez beaucoup de raisons à des jeunes de s'intéresser ce métier, qui mérite d'être réinscrit dans l'ensemble de notre économie. L'innovation correspond pour vous au développement d'un autre regard sur le métier d'agriculteur et à une autre façon de manager l'agriculture. Avec Thierry STADLER, nous nous intéressons maintenant au thème de la bioéconomie.

Thierry STADLER, Président du pôle Industries et Agro-ressources

Le pôle Industries et Agro-ressources vise à améliorer la compétitivité des entreprises par l'innovation. Les différentes fonctions que l'agriculture peut regrouper sont rassemblées sous le terme générique de bioéconomie. Ce terme est apparu en 2012 au niveau européen, lorsqu'une feuille de route sur la bioéconomie a été définie.

La bioéconomie correspond à l'utilisation des ressources du vivant (biomasse agricole, aquacole et forestière). Elle englobe l'agriculture et la transformation et concerne quatre types de marchés :

- le marché de l'alimentation, qui demeure la première fonction de l'agriculture ;
- le marché de l'énergie, à travers la méthanisation et les biocarburants de seconde génération, fabriqués à partir de déchets de bois par exemple ;
- le marché de la chimie, via la fabrication par exemple de peintures et de colles pour l'habitat, de biolubrifiants qui se dégradent naturellement au contact du sol, d'encre d'impression, de produits de nettoyage...
- le marché des matériaux, grâce à l'utilisation de fibre de lin ou de chanvre par exemple pour fabriquer des matériaux composites allégés à hauteur de 25 %.

Notre enjeu porte sur la durabilité, car la bioéconomie produit moins d'empreinte environnementale et émet moins de CO₂ dans l'atmosphère (réduction de 70 % des gaz à effets de serre) que l'économie traditionnelle ; au niveau de la compétitivité, cet enjeu se traduit par le développement de nouveaux produits et la création d'emplois en milieu rural.

La bioéconomie correspond également à une nouvelle manière de travailler sur une chaîne comprenant l'agriculteur, le premier transformateur (l'agro-industriel), le second transformateur (le chimiste) et le consommateur. L'approche systémique fait travailler ensemble tous ces acteurs dans la construction de projets. Le consommateur importe particulièrement, étant donné qu'il demande

aujourd'hui plus de naturalité, moins d'impact environnemental, etc. – ce qui a obligé les fabricants à développer de nouveaux outils pour mesurer l'impact environnemental de leurs produits (analyses de cycles de vie permettant par exemple de comparer l'émission de CO₂ d'un produit d'origine biomasse à celle d'un produit d'origine fossile).

L'enjeu de compétitivité est important étant donné que les Allemands et les Néerlandais travaillent activement dans le domaine de la bioéconomie. Leurs feuilles de route ont été élaborées il y a deux ou trois ans alors que nous finalisons seulement la nôtre au niveau national. Nous avons besoin de cette impulsion ministérielle pour continuer à nous investir sur le sujet.

La bioéconomie se heurte toutefois à des problèmes : certains projets en cours de développement s'avèrent non compétitifs, en raison du cours du pétrole particulièrement bas. Ils sont donc mis en attente pour le moment. Néanmoins, les solutions existent en France, tant au niveau de la recherche que des industries.

Pierre-Marie VIDAL

Maximin CHARPENTIER disait que l'agriculture pouvait jouer de nombreux rôles dans l'économie française et Thierry STADLER vient d'évoquer la collaboration entre l'agriculture et la chimie. Mais l'agriculture permet également d'innover dans le domaine de la santé. Michel FICK, l'alimentation nous promet désormais la santé, notamment à travers les « alicaments ». S'agit-il d'une vraie solution ou d'une vraie supercherie ?

Michel FICK, Directeur de l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA), et Administrateur de l'AGRIA Grand Est

La première vocation d'un aliment est de nous fournir de l'énergie, entre 1 500 et 2 000 calories par jour – au-delà la croissance s'effectue sur le plan horizontal ! Mais l'aliment peut également être vecteur de bonne ou de mauvaise santé. Par exemple, une usine d'incinération qui fonctionne mal rejette un peu de dioxyde dans l'atmosphère qui retombe sur l'herbe. L'herbe est mangée par la vache ; le lait se trouve donc contaminé, puis le fromage, puis le consommateur. Or le cheminement des molécules polluantes dans l'alimentation a forcément un impact négatif sur la santé.

Certaines molécules ont au contraire un impact positif sur la santé, comme les molécules anti-âge (antioxydants, polyphénols, etc.). Une grande marque française de produits laitiers a créé un produit innovant pour prévenir les maladies – à cet égard il convient de signaler ses efforts de recherche remarquables. Mais comment peut-on prouver l'efficacité de ces probiotiques sur notre santé, précisément en l'absence de pathologie ?

L'un de nos organes entre particulièrement en ligne de compte à cet égard ; il s'agit de notre intestin. En effet, toutes les molécules intéressantes pour nous traversent la paroi de l'intestin pour pénétrer dans l'organisme. Depuis plusieurs années, l'intestin est considéré comme un outil d'étude extraordinaire. La recherche tente actuellement de comprendre comment les microflore agissent sur leur capacité à faire transférer les molécules positives dans notre organisme. Le fruit de cette recherche entrera bientôt en compte dans notre alimentation afin d'améliorer notre santé.

Pierre-Marie VIDAL

Marion BRETONNIERE LE DÛ nous parlait du parcours de la « fourche à la fourchette » ; vous nous parlez du parcours « de la fourche à l'intestin ». De nouvelles perspectives sont envisageables pour les produits agroalimentaires si nous nous attachons à analyser les apports possibles sur le plan de la santé.

Michel FICK

Tout à fait. Nous savons par exemple que des acides gras à courte chaîne sont très importants pour limiter la croissance de bactéries indésirables. Ces molécules sont produites par les bactéries lactiques qui se trouvent notamment dans le yaourt. Ces acides et plus généralement le lien entre la santé et l'alimentation constituent un champ de développement essentiel pour l'industrie agroalimentaire et l'agriculture. Comme l'a dit Thierry STADLER, notre vision de la ressource végétale doit évoluer : nous devons trouver un moyen de multivaloriser les ressources végétales sans générer aucun déchet. Or il me semble que la recherche est capable d'atteindre cet objectif.

Pierre-Marie VIDAL

Nous avons besoin de la recherche car le défi est considérable. Marc DUFUMIER, vous avez évoqué la dimension mondiale de la production agricole ; le défi qui consisterait à nourrir équitablement et durablement la population de la terre n'est pas réalisé à ce jour. Comment ferons-nous demain ?

Marc DUFUMIER, Agronome et Professeur à AgroParisTech

Le but est effectivement de nourrir correctement, équitablement et durablement la population de la terre. « Correctement » fait référence à une quantité suffisante d'alimentation. Dans les pays du Sud, il est possible d'accroître dès maintenant la production alimentaire pour éviter que ces pays dépendent de nos excédents de produits bas de gamme. Ces exportations précisement ruinent la paysannerie de ces pays, envoient les populations dans les bidonvilles et dans les mouvements migratoires vers l'Europe. « Correctement » signifie également l'absence de perturbateurs endocriniens dans les fruits et les légumes, d'antibiotiques dans la viande, d'algues vertes sur le littoral breton, etc. Et c'est possible.

L'énergie nécessaire à l'alimentation vient du soleil. Or cette ressource n'est pas menacée d'extinction dans les années à venir. Nous devons donc utiliser de la façon la plus intensive possible les rayons du soleil qui ne nous coûtent rien. L'agriculture moderne doit faire en sorte que tous les rayons de soleil soient captés par la végétation, en disposant des lentillons entre les rangées de blé par exemple, et en maintenant ainsi une couverture végétale maximale la plus permanente possible.

Fabriquer de l'énergie alimentaire revient à fabriquer des hydrates de carbone. Or ce gaz carbonique est le résultat du gaz à effet de serre. Par conséquent, si les agriculteurs parviennent à utiliser intensivement ce gaz carbonique, les plantes rejettent non seulement de l'oxygène en quantité grâce à la photosynthèse, mais elles produiront également du sucre, de l'amidon, des lipides, des fibres, des carburants... Je soutiens cette agriculture intensive.

Mais pour que la plante puisse intercepter le gaz carbonique et libérer de l'oxygène, il faut qu'elle transpire, et pour cela qu'elle dispose d'une quantité d'eau suffisante. La gestion de l'eau s'avère donc essentielle dans le monde entier pour accroître la photosynthèse. Toute l'eau pluviale doit s'infiltrer dans le sol. Il convient donc de replanter des haies pour empêcher le ruissellement.

Le sol doit également être poreux pour favoriser l'infiltration. Toutefois, le labour oxyde exagérément la matière organique et libère le carbone dans l'air. Nous devons donc agir sur la biologie des sols afin que ces derniers deviennent poreux. L'eau doit être retenue dans la couche arable (argile et humus) pour être mise à la disposition des racines. Si un sol sableux ne peut être enrichi en argile, il peut l'être en humus. L'humus provient en effet de la dégradation du carbone par une bactérie, qui a également besoin d'un peu d'azote. Or l'air est constitué à 79 % d'azote. Celui-ci doit être utilisé aussi intensivement que possible pour nourrir ces bactéries. Pour cela, au lieu d'épandre de l'urée, de l'ammonitrate ou des sulfates d'ammonium qui nous coûtent beaucoup d'énergie fossile, nous devons cultiver entre les rangs de blé des légumineuses nécessaires à l'alimentation (humaine et animale). Ces plantes sont donc capables d'intercepter l'azote de l'air, de fabriquer des protéines et de laisser des résidus azotés dans le sol. Ainsi, les bactéries disposeront de doses suffisantes de carbone et

d'azote pour fabriquer de l'humus, sans avoir besoin d'épandre du fumier. Toute notre agriculture va devoir opérer une révolution technique inspirée de l'agroécologie.

Pierre-Marie VIDAL

Je suis toujours émerveillé par la capacité des scientifiques à partager leur savoir ; je me demande si vous seriez en mesure de persuader les hommes politiques de la nécessité et de l'urgence de cette révolution... Quoi qu'il en soit, je vous remercie pour votre appel à la révolution. Monsieur le Président de la Chambre d'agriculture, cette transformation repose sur les épaules de votre génération. Qu'attend-on pour commencer ?

Maximin CHARPENTIER

Nous avons déjà commencé. Beaucoup d'agriculteurs échangent sur ce sujet par le biais de Twitter notamment. Toutefois, ils se trouvent isolés. Nous sortons en effet de quarante ans de recherche et de développement étroitement liés à des filières. Peu d'organisations se sont converties à la transversalité. Ce qui vient de vous être expliqué correspond à ce que nous nous apprêtons à tester sur le projet Ferme 112. A travers ce projet, nous comparons six rotations, soit six cultures sur huit ans.

En France, chaque agriculteur a développé son propre système d'exploitation en fonction du climat, de la terre... Ces spécificités forment au final ce que l'on appelle les terroirs dont la variété et la richesse sont immenses. Toute la difficulté consiste par conséquent à trouver des solutions aux problématiques de chaque agriculteur en tenant compte des particularités de leur terroir.

A travers les six rotations du projet Ferme 112, nous testons la culture permanente, le travail minimum du sol, la biomasse, l'autonomie azotée. Nous comparons des systèmes susceptibles d'apporter de l'innovation. Pour y parvenir, nous devons décloisonner nos organisations. L'association *Agroressources et bioéconomie demain*, que je préside, anime un cluster visant à rassembler tous les acteurs pour qu'ils co-construisent ce projet.

Pierre-Marie VIDAL

Parmi l'assemblée se trouve Monsieur VIENNOT, Directeur régional d'ENEDIS. Pouvez-vous, Monsieur, nous parler des capacités d'innovation et de diversification pour les exploitations agricoles dans le domaine de la production d'énergie, et des écueils à éviter en la matière ?

Christophe VIENNOT, Directeur régional d'ENEDIS

L'énergie, et en particulier l'électricité, peut être un atout considérable pour l'agriculture. Aujourd'hui, la qualité de fourniture de l'énergie est très bonne. Elle permet aux acteurs de profiter d'une d'électricité qui perturbe très peu les process.

Bon nombre d'agriculteurs diversifient leur activité en produisant désormais de l'énergie. ENEDIS doit faire en sorte que leur raccordement se fasse le plus facilement possible et dans les meilleures conditions pour l'agriculture. Sur le Grand Est, nous disposons dans ce but d'un atout avec le « S3REnR » : il s'agit d'un dispositif destiné à garantir l'équité entre les différents producteurs d'électricité, permettant d'éviter que le dernier arrivé dans le projet doive financer l'ouvrage électrique permettant de le raccorder.

Nous déployons également le compteur Linky sur la Marne et bientôt sur d'autres départements. Cet outil nous permettra de mieux connaître et d'optimiser les consommations électriques.

Enfin, nous travaillons en particulier avec la Mutualité Sociale Agricole à la prévention des risques électriques pour les agriculteurs, afin d'éviter notamment que la proximité des ouvrages électriques constitue un danger pour eux.

ECHANGES

Pierre-Marie VIDAL

Merci. Y a-t-il des questions pour les participants à cette table ronde ?

Igor LEDIT, GIP ARIFOR

Vous présentez une approche globale des métiers de l'agriculture. Mais comment cette approche est-elle portée au niveau de la formation ?

Maximin CHARPENTIER

Nous essayons de construire des liens forts avec l'université, à travers la structure Condorcet visant à mettre en relation toutes les universités de la région sur le thème de l'utilisation de la biomasse. Nous travaillons également à la mise en place de trois chaires, l'une avec l'Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier pour étudier les sols, l'une avec l'Esitpa Beauvais pour travailler sur une approche systémique globale, et l'une également avec le groupe AgroParisTech pour étudier la mise en place de systèmes énergétiques positifs dans l'agriculture.

Je souhaite également instaurer un projet avec les lycées agricoles de la région Grand Est. Ferme 112 doit se constituer comme un réseau, comme une structure vivante sur le territoire. Pour cette raison, les lycéens réaliseront une partie des essais de Ferme dans le cadre de leur formation. Plus les actions et les références sur tous types de sols seront nombreuses, plus la compétence au niveau de Ferme 112 se développera. Par la suite, je souhaite que nous puissions déposer des appels à projets agroécologiques, ce qui démontrera que nous aurons réussi à créer un écosystème sur notre territoire.

Michèle BARBA, consultante

Existe-t-il encore suffisamment de terrains disponibles pour diversifier autour de l'innovation tous nouveaux domaines de l'agriculture ?

Maximin CHARPENTIER

J'estime qu'il est nécessaire d'utiliser au maximum l'énergie solaire pour favoriser la biomasse au maximum. Le fait de réaliser des couvertures permanentes mettra un terme à la vision annuelle de l'agriculture. Ainsi, la production de biomasse pourra être pratiquement doublée.

Marc DUFUMIER

Dans chaque pays, il convient d'établir des priorités d'utilisation des surfaces disponibles. La première doit aller à l'alimentation, sans pour autant dépasser les quotas qui nous sont nécessaires – à cet égard, il aurait été préférable de maintenir nos quotas sur le sucre et d'en fixer sur les céréales. Par ailleurs, nous n'avons pas besoin d'exporter de l'énergie vers les pays du Sud, d'autant plus que cette pratique leur cause le plus grand mal.

Nous devrions libérer des terres pour nous consacrer à la deuxième priorité de l'agriculture, à savoir la production de protéines. La production d'engrais azotés de synthèse pour l'enrichissement du blé en protéine par exemple, s'avère très coûteuse en énergie et très émettrice de protoxyde d'azote. Par conséquent, nous devons trouver un autre moyen de produire des protéines végétales, pour l'alimentation animale et humaine.

Or le fait de cultiver des luzernes ou des pois fourragers, plutôt que du blé pour l'exportation, permet de produire des protéines et nous évite d'importer du soja transgénique du Brésil. En outre, les résidus azotés produits par les légumineuses fertilisent le blé, la betterave ou le colza en azote. Ainsi,

nous perdons certes en devises en cessant l'export de blé, mais nous diminuons nos dépenses. La ferme France s'enrichit en produisant des protéines et en cessant de surproduire des calories.

La production d'agrocarburants a longtemps été considérée comme une solution miracle, promettant une production d'un litre de carburant pour une consommation de 0,8 litre d'énergie fossile. Mais elle pose en réalité problème, dans la mesure où elle entraîne une réduction des surfaces consacrées à l'alimentation. Il est donc nécessaire d'augmenter le rendement de ces dernières par l'ajout d'engrais azoté de synthèse, lequel représente une forte consommation d'énergie (importation de gaz naturel russe). Compte tenu de ces coûts induits par ce changement d'affectation des sols (« coût d'opportunité des terrains » pour les économistes), avec un litre d'énergie fossile, nous ne produisons en réalité que 0,8 litre d'agrocarburant.

Par conséquent, nous envisageons désormais la production d'agrocarburant de deuxième génération. A cet égard, j'émet des réserves concernant la production de biomasse. En effet, nous tentons actuellement de fixer le carbone dans l'humus des sols et dans le même temps, nous demandons à notre agriculture de produire du carbone. Par conséquent, il serait nécessaire de faire un choix entre ces deux demandes. Certes, il est possible d'utiliser les gaz de fumier pour produire de petites quantités d'énergie. Mais j'invite à une extrême prudence concernant les gros engins destinés à la méthanisation, censée résoudre la question de l'excédent d'azote, y compris en Bretagne sur le littoral. Cette région est en effet déficitaire en carbone ; et nous comptons lui demander de produire du méthane (CH₄)... Prudence par conséquent, d'autant plus que notre priorité numéro un est de reconquérir notre autonomie protéinique tout en diminuant notre production d'engrais de synthèse.

Pierre-Marie VIDAL

La question est toujours la même : quand commence-t-on ?

Michel FICK

Nous devons également revisiter les productions actuelles. Une usine en Lorraine fabrique des salades quatrième gamme (prêtes à l'emploi) pour lesquelles seul le cœur de la salade est utilisé, quand la périphérie constitue un simple déchet. Or il est apparu que cette partie contient pourtant des molécules antioxydantes intéressantes. Un procédé sans solvant a donc été développé pour extraire ces molécules pour le marché des cosmétiques. Le reste de cette partie de la salade est désormais destiné à la méthanisation. Une culture dédiée à l'origine à la production d'un seul produit en génère donc trois au bout du compte, au prix de changements minimes. Nous devons donc également revoir ce que nous fabriquons actuellement.

Pierre-Marie VIDAL

Je laisse la parole au Président RICHERT.

Philippe RICHERT, Président du Conseil régional d'Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine

Nous travaillons tous dans l'urgence par rapport à la crise agricole. Mais au Conseil régional, Pascale GAILLOT et Philippe MANGIN pilotent parallèlement la redéfinition de la politique régionale agricole pour les cinq à dix ans à venir. De même, je constate que nous réfléchissons ici à l'élaboration d'une véritable stratégie dans ce domaine, rassemblant des intérêts convergents – à cet égard, Paris AgroParisTech participe bien sûr au partage du projet Ferme 112.

Dans le domaine de l'agriculture, les modèles évoluent en permanence. Ainsi, nous essayons désormais de labourer au minimum pour déstructurer le sol le moins possible, alors que nous labourions très profondément auparavant. Aujourd'hui, nous devons prendre un nouveau virage. Pour être totalement intégré, ce changement doit être porté par la profession elle-même. Il doit être testé de manière expérimentale dans un premier temps avant d'être généralisé dans un second temps. J'ai été particulièrement satisfait d'entendre le débat entre experts passionnés sur cette nécessaire

évolution. Ils ont su nous transmettre leur enthousiasme et leur savoir. Cette séance démontre l'intérêt de cette 70^{ème} foire de Châlons-en-Champagne.

Certes, face à la crise, nous sommes face à l'obligation de trouver des solutions immédiates pour les agriculteurs, mais dans le même temps nous sommes capables d'élaborer une stratégie à moyen et long terme pour notre agriculture, et ce grâce à vous.

Thierry STADLER

Je souhaite apporter également une réponse à la question portant sur l'utilisation des ressources foncières et sur l'utilisation de la production pour de nouveaux marchés, en évoquant l'augmentation de la productivité. L'amélioration dans ce domaine est possible grâce à l'agronomie et à la compréhension des sols. Un hectare de sol comprend cinq tonnes de matières vivantes. Par conséquent, il nous est encore difficile de comprendre parfaitement le fonctionnement de cette matière et des interactions qui la relie aux racines de la plante.

Des chercheurs de Reims travaillent sur ce sujet, et notamment sur les éliciteurs – il s'agit de substances qui déclenchent chez la plante des mécanismes de défense leur permettant de mieux résister aux éventuelles attaques, agissant un peu comme des vaccins. Ils ont testé ces substances extraites de micro-organismes du sol en vue d'évaluer leur effet de protection des cultures. Or ils se sont aperçus que les cultures traitées avec ces substances présentaient également un gain de productivité de 15 %.

Beaucoup de mécanismes demeurent encore à étudier. Le champ d'exploration de l'agronomie est donc immense pour améliorer notre futur.

Daniel YON, Vice-président du CESER

L'occupation du sol doit être envisagée de façon compatible avec la reconquête de la qualité de l'eau, notamment sur les aires de captage. Celles-ci représentent 2 à 3 000 hectares en Champagne crayeuse par exemple. Or ces surfaces doivent générer un revenu agricole. J'apprécie tout particulièrement les interventions de Marc DUFUMIER. Même s'il ne l'a pas dit explicitement, il est bon de rappeler que l'INRA a abandonné durant plus de vingt ans la question de l'écologie des sols et des cultures associées au profit d'un modèle de monoculture, alors que toutes les sociétés du monde entier pratiquent des cultures associées.

Roger GONY, Conservatoire d'espaces naturel de Champagne-Ardenne

J'ai apprécié les éclats de sincérité qui ont émaillé ces débats. Toutefois, j'ai parfois douté de la transparence des intervenants sur les questions d'énergie, de méthanisation, de bioéconomie. Je me suis même demandé si le carburant actuel ne s'intégrait pas dans cette bioéconomie dans la mesure où le pétrole a été fabriqué de manière biologique, il y a de ça très longtemps. Par contre, le terme de biodiversité a fait défaut dans ces débats. La biodiversité va-t-elle pouvoir résister à notre consommation, y compris à notre consommation d'espaces sous forme agricole lourde ?

Marc DUFUMIER

L'eau doit effectivement être gérée en quantité et en qualité. Nous découvrons désormais dans les nappes souterraines qui alimentent l'eau potable des molécules d'atrazine, désherbant toxique interdit depuis plusieurs années. Le « zéro labour » évite l'oxydation du carbone et favorise le développement des vers de terre, qui refoulent de la matière organique et rendent le sol poreux. Toutefois, ces vers ne permettent pas de lutter contre la mauvaise herbe. Or l'utilisation du glyphosate sera également interdite prochainement dans l'agriculture. Il est important par conséquent d'en informer les agriculteurs afin qu'ils puissent se préparer à ce changement. Ceux qui leur assurent au contraire que le glyphosate est biodégradable et sans danger font preuve d'une grande malhonnêteté.

La solution consiste à établir une prairie temporaire durant trois ou quatre ans afin que les mauvaises herbes se retrouvent à l'ombre. Celles-ci seront fauchées au moment des foins avant l'égrenage. Pour que cette solution soit possible, l'agriculture doit donc être associée à de l'élevage, ce qui est difficile à envisager, mais les animaux peuvent être élevés sur la paille. Ils seront nourris avec la luzerne produite et fourniront du fumier pour les cultures en circuit court. Nous réintroduisons ainsi une diversité dans les systèmes de production.

Concernant la biodiversité, je rappelle que l'association de cultures permet l'usage intensif des rayons du soleil. Elle peut intégrer notamment l'agroforesterie, ou le bocage qui abrite des coccinelles contre les pucerons, des mésanges contre les chenilles... C'est ce type de diversité que nous devons entretenir. Les champignons mycorhiziens sont quant à eux très utiles pour la gestion de l'eau et la fertilité des sols. Or le fait de traiter les champs avec des fongicides les tue.

Nous devons encore cerner beaucoup de mécanismes pour comprendre les sols. Toutefois, la science a considérablement progressé dans ce domaine. En outre, certains agriculteurs résistants à la monoculture ont déjà inventé les systèmes de demain. Toute la question consiste à savoir quand la politique agricole commune acceptera de financer cette transition.



CONCLUSION

Pascale GAILLOT, Présidente de la commission Agriculture et forêt du Conseil régional

Il m'est difficile de prendre la parole pour conclure ces débats, tant les idées ont fourmillé, tant des pistes ont été ouvertes, parfois antagonistes, souvent convergentes... Telle est la richesse de notre débat, et plus généralement de la foire de Châlons-en-Champagne. Je m'associe à Anne SANDER pour vous féliciter au nom du Conseil régional sur le choix de la thématique.

Marc DUFUMIER a demandé quand la transition agricole s'amorcerait. Maximin CHARPENTIER a répondu que nous avons déjà amorcé cette transition – vous tous ici, les agriculteurs, les représentants de la société civile et des élus de la région Grand Est... Nous sommes prêts.

Je ne reviendrai pas sur les mutations décrites par nos intervenants. Retenons simplement que nous nous trouvons à un tournant important. Nous venons de connaître une récolte catastrophique, sans précédent depuis plus d'un demi-siècle, qui s'ajoute notamment pour les systèmes de polyculture / élevage, à trois années de baisse constante des prix de la viande et du lait. A l'échelle du territoire Grand Est, ce sont près de 3 millions de tonnes de céréales et d'oléagineux qui n'ont pas été produites, donc pas non plus collectées, transportées, ni transformées dans notre région. Ce manque constitue une perte de chiffre d'affaires de près d'un milliard d'euros et représente un impact considérable sur l'ensemble de l'économie et sur les citoyens.

Nous sommes plusieurs à penser que 2016 constitue une année charnière, un électrochoc. Nous n'avons plus de temps à perdre. La région Grand Est est une grande région agricole et agroalimentaire, la première en termes de valeur ajoutée, ce qui représente une chance pour nos territoires et pour notre patrimoine gastronomique, pour notre économie, nos emplois et notre balance commerciale. Mais quand l'agriculture souffre, tout le monde en pâtit.

Pour cette raison, nous avons souhaité faire de l'agriculture l'une des priorités de notre action régionale. Nous confirmons plus que jamais notre volonté de donner de la lisibilité aux acteurs de notre région. Monsieur, le Secrétaire général, vous avez parlé de contrat de confiance avec les agriculteurs. Or à l'échelle du Conseil régional, nous avons réuni tous les acteurs du monde agricole et agroalimentaire en février 2016 pour les assurer de notre détermination à rendre toutes les chances de progrès, de modernisation, d'innovation, et de performance à ce secteur.

Nous voulons redonner de la lisibilité aux politiques agricoles et considérer les agriculteurs en leur qualité de producteurs d'aliments, d'énergie, etc. Nous voulons leur offrir la possibilité de mieux conquérir les débouchés de proximité qui explosent actuellement, face à la demande des consommateurs et des différentes restaurations collectives. Le chantier est immense, mais il nous faut aller au-delà des initiatives individuelles qui ne suffiront plus à honorer cette demande grandissante. Nous avons confié à la Chambre régionale d'agriculture le soin de nous faire des propositions en la matière.

Il convient donc de mieux cerner cette demande et surtout de participer à l'organisation et à la structuration de l'offre. Cette nouvelle perspective permettra de rendre du sens à l'agriculture, tant au niveau de la production qu'au niveau de la consommation. Nous soutiendrons davantage les initiatives visant à développer les produits haut de gamme et à forte valeur ajoutée, notre savoir-faire, nos traditions ; la diversité de notre gastronomie nous donne l'espoir d'agir davantage et mieux dans ce domaine.

Enfin, nous sommes également armés pour mieux répondre aux attentes des grands distributeurs et des marchés de l'exportation, dans le domaine des céréales, du lait, des viandes blanches et rouges, du sucre et du vin. Nous comptons parmi les meilleurs producteurs au monde et sommes attendus partout, notamment en Asie, demain en Afrique. Nous agissons donc dans le but d'améliorer les

structures de nos filières et leur compétitivité. Nous faisons le pari de la modernisation des entreprises agricoles et de l'innovation, tant prometteuses en agriculture pour baisser les coûts de production et pour relever les défis écologiques. Nous tenons ce pari aux côtés de Maximin CHARPENTIER, de Thierry STADLER, et de tous ceux qui préparent avec eux l'agriculture de demain.

Nous parions également sur l'installation de jeunes agriculteurs, sur le renouvellement des générations, sur la formation et sur l'élévation du niveau de compétences. Nous serons novateurs en ouvrant à l'agriculture le fonds financier régional pour intervenir en tant que capital dans les entreprises agricoles, et non plus seulement sous la forme de subventions.

Telle est notre politique régionale. Nous l'espérons lisible, durable et performante, c'est-à-dire capable de générer un véritable revenu pour les agriculteurs. Nous veillons à impliquer les différents acteurs dans ce projet, notamment les services de l'État et nos collègues du CESER avec qui nous accentuerons nos échanges. Nous avons dans ce but envisagé des lieux de concertation permettant de renforcer la proximité, le dialogue et les complémentarités entre les acteurs. Le Conseil régional doit notamment favoriser l'accès aux circuits de distribution, de transformation pour la grande distribution et les entreprises agroalimentaires.

La foire de Châlons-en-Champagne a pour but de soutenir ce tournant. Le contrat de confiance avec la société commence ici, à travers notre pari sur le végétal. Je vous remercie.

Patrick TASSIN

Les mutations agricoles représentent un enjeu essentiel et complexe pour les travaux à venir des CESER. Pour cette raison, nous devons nous y confronter ensemble et soutenir tous les acteurs de l'agriculture dans cette démarche.

Les agricultures doivent désormais développer leur rôle global et transversal et non remplir uniquement leur mission nourricière première. Ils utilisent la nature, et contrairement à ce qui est écrit dans les textes bibliques, celle-ci n'est pas un puits sans fond. Or, nous avons déjà copieusement puisé, voire détruit une bonne partie de cette nature. Il est clair que nous devons mettre un terme à cet usage effréné. Toute la difficulté de notre tâche est là : nous avons besoin de l'agriculture, de continuer à produire et de nourrir les populations, mais nous devons opérer un virage.

La compétitivité ne repose pas uniquement sur une problématique de coûts et de prix, mais également sur l'innovation et sur la recherche dans le but de produire autrement, et d'accroître la qualité et la sécurité alimentaire. Tel est l'axe selon lequel la compétitivité sera amenée à se développer, ce qui implique de tourner le dos à la dictature du prix le plus bas et de la surproduction.

La concurrence internationale doit demeurer saine et équitable et non pas discriminer les êtres humains. À cet égard, l'Europe porte une responsabilité forte dans la situation agricole. Or la politique agricole commune a, jusqu'à présent, souvent laissé libre court à l'ultralibéralisme, en rejetant une nécessaire régulation, et en accentuant les distorsions sociales, environnementales et réglementaires au sein de l'Union européenne. Le CESER prendra donc le temps d'étudier les sujets que nous avons évoqués en ce jour afin de nous orienter vers des modèles d'agricultures efficaces et durables.

Consulter un reportage vidéo consacré à ce colloque sur notre site web à l'adresse suivante



<http://ceser-grandest.eu/actualites-ceser/articles/article/mutations-agricoles-retour-sur-le-colloque-du-ceser-a-la-foire-de-chalons>

**Colloque du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional
Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine
mardi 30 août 2016 – 14h00 - 17h30
Mutations agricoles : nouveaux contrats de confiance avec la Société**

CIVILITE	NOM	PRENOM	ORGANISMES	TITRE
Monsieur	ADAM	Michel	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	ADNET	Christophe	MFR CFA	Directeur
Madame	AGRAFEIL	Odile	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	ALBORGHETTI	Jean-Marie	UFC QUE CHOISIR	Président Marne
Madame	ANDRE	Martine	Conseil de développement	
Monsieur	ANDRE	Gérard	Syndicat betteravier	Agriculteur
Monsieur	ARDOIN	Jean-Philippe	DREAL ACAL	Chargé de mission Natura 2000 et Agriculture
Monsieur	ARGENTON	Fabrice	CGT Champagne-Ardenne	Vice-Président
Monsieur	ARNOULD	Thierry	conseil de développement Châlons en Champagne	représentant de la FDSEA 51
Monsieur	ATTENONT	Hubert	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Président territorial
Monsieur	AUBERTIN	Thierry	CRCA	DG
Monsieur	AVERLY	Renaud	Communauté de communes du pays Rethélois	Président
Madame	BADINA	Pascale	DIRECCTE	Chargée de mission
Monsieur	BAILLAT	Gilles	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Madame	BARANZINI	Blandine	SNCF Mobilités Champagne-Ardenne	Responsable des relations institutionnelles
Madame	BARAT	Joëlle	Conseil Régional Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	Conseillère régionale
Monsieur	BARROIS	Jean-Michel	CGT	Secrétaire du Syndicat
Madame	BASTIEN	Anna	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	BAZILLE	Alain	EARL ALAIN BAZILLE	Agriculteur
Monsieur	BEJOT	Laurent	CFPPA de Rethel	Directeur et chercheur associé du Centre d'Études et de Recherches sur les Emplois et les Professionnalisations (CEREP)
Madame	BEJOT	Gisèle	EPL RETHEL	
Madame	BELBIA	Aouda	Revue C'est demain	Développement
Madame	BELKHEIR	Zana	Communauté de Communes du Pays Rethélois	Chargée de mission développement économique
Monsieur	BELLOT	André	Union Régionale CFTC	Secrétaire général
Monsieur	BENETON	Michel	Conseil Départemental	Conseiller départemental
Madame	BERCAIRE	Martine	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Chargée de Mission
Madame	BERTHELEMY	Chantal	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	BERTHIOT	Gérard		Ancien VP Région Champagne-Ardenne
Madame	BERTHOUX	Sylvie	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Madame	BETERMIN	Audrey	DRDJSC	
Monsieur	BEULIN	Xavier	FNSEA CESER Centre-Val de Loire	Président
Monsieur	BÉVILLARD	Jean-Claude	France Nature Environnement	Administrateur et pilote du réseau agriculture
Monsieur	BLANCHARD	Francis	Association Croqueurs de Pommes de la Plaine Champenoise	Secrétaire adjoint
Monsieur	BLANCHARD	Raphaël	Conseil Départemental de la Marne	Conseiller départemental

Monsieur	BLANCKAERT	Christian	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Président
Monsieur	BONENFANT	Lucien	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Monsieur	BONNAIRE	Dominique	CPAM Marne	Président
Monsieur	BOUCHER	André	Conseil Régional Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	Conseiller Régional
Monsieur	BOURG BROC	Bruno	CITE EN CHAMPAGNE	Président
Madame	BOURGOIN-OLIVE	Catherine	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Assistante
Madame	BOUSQUIERE-LEVY	Chantal	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	BOUSSAGOL	Bertrand	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Madame	BRETONNIERE LE DÛ	Marion	Conseil National de l'Alimentation	Chargée d'études
Madame	BRIET-CLEMONT	Marie-Claude	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Présidente
Madame	BRIGAND	Claudette	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	BRUNI	Michel		Adjoint
Monsieur	BURON PILATRE	Philippe	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Président
Monsieur	BUSSY	Thierry	SAFER CA	Président
Monsieur	CAILLEZ	Jean-Marie		Ancien membre du CESER
Madame	CALVY	Sandrine	CGT	
Madame	CAPELO	Los Angeles	CESER	Membre
Madame	CARON	Fabienne	CEN REIMS	Étudiante
Madame	CARRERE	Liliane	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Monsieur	CARRIERE	Bernard	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Monsieur	CARRIEU	Guy	Département de la Marne	Directeur général des services
Monsieur	CATTIN	Gérard		
Monsieur	CELARD	Arnaud	DIRECCTE	Chargé de mission développement économique
Madame	CHABRIDON-HASSANI	Naïma	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Présidente territoriale
Monsieur	CHAGNARD	Sylvestre	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine	Directeur Régional
Monsieur	CHARPENTIER	Jacky		Ancien membre du CESER
Monsieur	CHARPENTIER	Maximin	Chambre d'Agriculture de la Marne	Président
Madame	CHARTIER	Thérèse	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Secrétaire générale adjointe
Madame	CHATEL	Bénédicte	Maison Familiale et Rurale de Gionges	Directrice
Monsieur	CHATEL	Eric	Fondation de l'Université de Reims Champagne Ardenne	Directeur
Monsieur	CHAUVELOT	Yves	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Monsieur	CHONE	Jean-Marc	Agence d'Urbanisme et de Développement de l'agglomération et du Pays de CHALONS EN CHAMPAGNE	Directeur d'Etudes
Monsieur	CHONE	Jean-Marc	Chambre Régionale Agriculture Grand Est	Élu
Monsieur	CHOUMERT	Guillaume	DREAL Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Adjoint chef du service Eau, Biodiversité et Paysages
Monsieur	CLAIRE	Jean-Luc	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	CLAVERIE	François	CGT	
Monsieur	COLLARD	Damien	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	COLLET	Bruno	Mission Locale Châlons	Relation employeurs
Monsieur	CONTAT	François	CFDT	
Monsieur	CONUS	Denise	Préfecture	Préfet de la Marne
Madame	CORINGRATO	Nelly	FEPEM	Responsable Régionale
Monsieur	COTE	Raymond	Union Départementale UNSA	Secrétaire général adjoint

Monsieur	COUROT	Bertrand	CGPME Champagne-Ardenne	Délégué territorial
Monsieur	CUGNET	Claude		Agriculteur
Madame	CUGNET	Denise		Agricultrice
Madame	CURTELET	Marie Sophie	Fédération du négoce agricole - Négoce Nord Est	Déléguée régionale - Coordinatrice des régions
Monsieur	CUSSEY	Jean-Michel	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	CUVILLIER	Emmanuel	CFTC Agric	Président de la Fédération
Madame	DA PONT	Bénédicte	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	D'ACHON	Georges	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Madame	de GUGLIELMO	Bettina	CANAL 32	Journaliste
Madame	DAKNOU	Bernadette	CREPS	Retraitée
Monsieur	DAKNOU	Gérard	CREPS	Retraité
Monsieur	DAL CIN	Patrick	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Secrétaire général
Madame	DALLA LIBERA	Laurence	GIF Arifor	Coordinatrice régionale Pôle orientation
Monsieur	DAMERY	Jean-Pierre		
Madame	DAUDENHAN	Catherine	EST REPUBLICAIN	Journaliste
Monsieur	DAVERDON	Roland		
Monsieur	DE COURSON	Charles	Député	Député-maire
Monsieur	DEFFONTAINES	Alain		Retraité Agriculture
Monsieur	DEGLAIRE	Arnaud	Enedis	Responsable communication
Monsieur	DEHU	Michel	Ligue de l'Enseignement	Président
Monsieur	DEJARDIN	Christian	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	DELANGLE	Dany	DDSCPP	
Madame	DELETREE	Martine	Conseil de développement Citoyen	Vice-Présidente
Madame	DELFAU	Valérie	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Chargée de mission
Monsieur	DELFAU-BONNET	Guillaume	URCA	Étudiant
Monsieur	DERAMAX	Guy	Ville de Reims	Maire
Monsieur	DESALME	Pierre	DRAAF et conseil de développement	
Madame	DESGEORGES	Anouk	Citoyens & Territoires	chargée de mission transitions
Monsieur	DESJARDINS	Francis	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Madame	DESRUMAUX	Arline	DIRECCTE Grand Est	CMDE
Monsieur	DEVIGNE	Guillaume	Crédit Mutuel Nord Europe	Directeur de Caisse
Monsieur	DEVILLE	Patrick	Crédit Mutuel Nord Europe	Administrateur
Madame	DEWASME	Sylvie	LPO Champagne-Ardenne	Responsable Éducation à l'Environnement
Monsieur	DIALLO	Meïssa	Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient	Directeur
Monsieur	D'OLIVEIRA	Philippe	CCI de Reims et Epernay	Directeur du développement économique
Monsieur	DONNEZ	David	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	DORE	Gilbert	Groupe la Poste	Délégué Régional
Monsieur	DORVEAUX	Lionel	Conseil Départemental de la Moselle	Conseiller départemental, représentant de Monsieur Patrick WEITEN, Président
Madame	DRAB-SOMMESOUS	Emmanuelle	ATMO Champagne-Ardenne	
Monsieur	DUBOIS	Thomas	URIOPS	Directeur
Monsieur	DUFOUR	Hugues	VOL-V Biomasse	Promoteur Agricole
Monsieur	DUFUMIER	Marc	AgroParisTech	Professeur
Madame	DUGOIS	Valérie	FDSEA	Présidente
Madame	DUMENIL	Sabine	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	DUPUIS	Richard	IUT Reims-Châlons-Charleville	Enseignant
Madame	DURU	Alexa	Communauté de communes du pays Rethélois	
Monsieur	ESTIENNE	Marcel		Agriculteur
Madame	FALLOT	Stéphanie	Communauté de Communes Argonne champenois	Directrice Aménagement du territoire
Madame	FARGERÉ	Jocelyne	Conseil de Développement	Membre de la commission C 2
Monsieur	FASSAERT	Yannick	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau

Monsieur	FAUCHERON	Bruno	Chambre Régionale	
Monsieur	FAUVEL	Bruno	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Président
Monsieur	FAYE	Alain	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	FERREIRA	Joseph	CFTC	Président UD Marne
Monsieur	FEUILLATRE	Patrick	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Monsieur	FICK	Michel	École Nationale Supérieure d'agronomie et des industries alimentaires	Directeur
Madame	FIGNIER	Marie-José	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Monsieur	FISCHER	Christophe	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Monsieur	FONTAINE	Daniel	Familles Rurales	Président Départemental Marne
Madame	FORTIER	Isabelle		Ancienne membre du CESER
Monsieur	FOURNET	Laurent	CFE-CGC	membre du conseil développement du Pays de Châlons
Madame	GAILLOT	Pascale	Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	Présidente de la commission agriculture et forêt du Conseil régional
Madame	GALANT	Béatrice	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Coordinatrice et gestionnaire financière
Monsieur	GALLOIS	Frédéric	Conseil Régional Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Directeur Préfigurateur Agriculture et Forêt
Monsieur	GALLOU	Stéphane	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Documentaliste
Monsieur	GANGNERON	Etienne	MSA	
Monsieur	GAPE	Gérard	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Chauffeur du Président
Monsieur	GARAU	Jacques	Préfecture de la région Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine	Secrétaire général pour les affaires régionales et européennes de la région Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine
Madame	GARNIER	Delphine	Chambre de commerce et d'industrie	Industrie-environnement
Monsieur	GARNOTEL	Jean-Louis	ACCIT	Administrateur
Monsieur	GAXOTTE	Alain	Groupe la Poste	Délégué au Développement Régional
Monsieur	GAZEAU	Lionel	UFC-Que Choisir de la Marne	Ancien président
Madame	GENESSEAUX	Valérie	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Madame	GEORGEL	Josie	Comité Régional CGT	Secrétaire
Madame	GEORGEL	Martine	CESE	Vice-Présidente
Monsieur	GERMAIN	Philippe	EDF	conseiller
Monsieur	GIRARDIN	Christophe	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Président
Madame	GIRONDE	Micheline		Exploitante
Madame	GODART	Pauline	AUDC	Assistante d'études
Monsieur	GONY	Roger	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	Président
Madame	GOULET	Paula	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Assistante
Madame	GOURY	Lydie	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Présidente
Monsieur	GOUTTEFAUGAS	Pierre	Crédit Mutuel	Vice-Président
Madame	GRANJON MAILLIARD	Monique	Conseil de développement	
Monsieur	GRASMUCK	Jean-Paul	CROS - CA	Secrétaire général
Madame	GRATZ	Dominique	Conseil Régional Grand Est	Chargée de mission DAF
Madame	GRIESBECK	Nathalie	Parlement européen	Députée Européenne Grand Est
Monsieur	GUELORGET	Miguel	Police Nationale	Chef SRT
Madame	GUERIN	Catherine		
Monsieur	GUIDOU	Francis	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)	Chef du service départemental de la Marne
Monsieur	GUILLAUME	Jean-François	Conseil Régional	Conseiller Régional
Monsieur	GUILLEMOT	Eric	Coop de France Déshydratation	Directeur
Madame	GUYOT	Marie-Josèphe		

Madame	HARTMANN	Pierrette	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Madame	HEBRARD	Solenne	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Chargée de mission
Madame	HEITZMANN MASSENEZ	Manou	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Monsieur	HELLUY	Bernard	MSA Lorraine	Président
Monsieur	HENNAMM	Lilian	FDSEA Marne	
Monsieur	HENON	Robert	SDAE 08	
Monsieur	HERBEMONT	Dominique	Conseil de développement Pays de CHALONS-EN-CHAMPAGNE	
Madame	HESS	Béatrice	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Madame	HILPERT	Bernadette	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Présidente
Monsieur	HORY	Jean-Claude	GAL du Pays de CHALONS-EN-CHAMPAGNE	Président
Monsieur	HOSPITAL	Joël	CESER	Membre
Monsieur	HUBRECHT	Jean-Louis	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Président
Madame	HUGUES JOUSSAUME	Laetitia	UD CGT AUBE	
Monsieur	HUTINET	Rémi	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	JACOB	Régis	MSA	
Monsieur	JACQUE	Édouard	Conseil régional	Conseiller délégué aux travailleurs frontaliers
Monsieur	JARDON	Pierre	CFTC Agric	Délégué général
Monsieur	JONDREVILLE	Patrick		Retraité SNCF
Monsieur	JOUDELAT	Marc	UL Troyes et Alentours	Secrétaire général
Monsieur	KAMMENTHALER	Patrick	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	KETSCHKER	Didier	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Chargé de mission
Monsieur	KIMMEL	Alain	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Président
Monsieur	KIRCHHOFFER	Laurent	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine	Directeur Régional Adjoint
Madame	KLEIN	Véronique	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	KUSSWIEDER	François	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Monsieur	LABRUNE	Gérard	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Président
Monsieur	LACORRE	Jacques	CFE-CGC	Président
Monsieur	LACROIX	Clément	AUDC	Assistant d'études
Monsieur	LAFRAD	Hamid	Revue C'est demain	Directeur
Monsieur	LAGNEAU	Roger		Ingénieur Agronome
Madame	LALLEMEND	Marie-Noëlle	Association Espace Loisirs Witry lès Reims	Bénévole
Madame	LANCELOT	Christine	ADEME	Ingénieur
Monsieur	LANEL	Damien	CESE	Administrateur Adjoint
Madame	LANGÉ	Catherine	Union Départementale UNSA	Secrétaire et communication
Monsieur	LANGLET	Jean-Pierre	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Monsieur	LAPIE	Gérard	SDAE FDSEA	
Monsieur	LAPIERRE	Etienne	FDSEA 51	Conseiller syndical
Monsieur	LASSAUZAY	Didier	CGT	Conseil confédéral
Monsieur	LATTUADA	Patrick	CGT - régionale Champagne-Ardenne	Membre
Madame	LAURENDEAU	Anne	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	LE BALLE	Colin		Particulier Forêt
Monsieur	LE CERF	Nicolas	Chambre d'Agriculture de la Marne	Chef du Pôle Projets
Monsieur	LE DREN	Michel	Conseil de développement CHALONS-EN-CHAMPAGNE	

Monsieur	LE GUEN	Roger	ESA d'Angers	Sociologue
Monsieur	LEDIT	Igor	GIP ARIFOR	Responsable des systèmes d'information
Monsieur	LEGOUX	Pascal	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Madame	LEGOUX	Chantal	CDAPC	
Madame	LEMMEL	Sophie	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Chargée de mission
Monsieur	LESONGEUR	Claude	CRA de GE	Membre
Monsieur	LIENART	Xavier		Viticulteur
Monsieur	LIENART	Hubert	BS2C	
Madame	LINZ	Blanca	EPAMA-EPTB Meuse	Chef de projet international
Monsieur	LIST	Hervé	RTE	Directeur des Affaires Publiques
Monsieur	LORIETTE	Sébastien	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Président
Monsieur	LOUIS	Pascal	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Monsieur	MAHOT	Gérard	Membre de la Chambre Régionale d'Agriculture	
Monsieur	MAINSANT	François	CCSV	Président
Madame	MAIRESSE	Marie-Christine	Conseil de développement Châlons et Pays de Champagne	Membre
Monsieur	MALTHET	Bruno	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	MALTHET	Jean-François	Conseil de développement	Retraité
Monsieur	MANGIN	Philippe	Conseil Régional Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	13ème Vice-Président en charge de la Ruralité et Agriculture
Monsieur	MANSON	Christophe	DDT 08	Directeur adjoint
Madame	MARCHAL	Corinne	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Monsieur	MARCHAND	Patrice	UD CGT Aube	Animateur pôle communication
Madame	MARCHET	Véronique	Conseil Régional	Conseillère Régionale
Madame	MARIE	Nathalie	Reims Métropole	Chef de projet
Monsieur	MARTIN	Gilles	CHUR	
Monsieur	MARTIN	Samuel	FRAB Champagne-Ardenne	
Madame	MASSENEZ HEITZMANN	Manou	MEDEF ALSACE	Vice-Présidente
Monsieur	MASSET	Eric	CDF Deshydratation	Président
Monsieur	MATHIEU	Jérôme	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Madame	MATHIEU	Sylvie	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Présidente
Madame	MATHIEU HOUILLON	Véronique	Conseil Régional Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	Conseillère régionale Déléguée aux fonds européens
Monsieur	MAZIGE	Christian	Orange	Documentaliste
Monsieur	MECRIN	Denis	GRDF	Directeur Territorial
Madame	MEILLEUR	Carole	FDSEA 51	
Monsieur	MENNESSON	Philippe	MSA	Président
Madame	MENONVILLE	Aline	Conseil départemental de la Meuse	Chef du service du Conseil Départemental
Madame	MENONVILLE	Colette		
Monsieur	MENONVILLE	Franck	SAFER Lorraine	Président
Monsieur	MEYER	Patrick	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Monsieur	MICHEL	Stéphane	EPLEFPA du Balcon des Ardennes	Directeur
Madame	MOISSONNIER	Emmanuelle		
Madame	MONTEIRO	Lurdes	GIP ARIFOR	Chargée de communication
Monsieur	MORAU	Eric	BJEP	Gérant
Madame	MOREAU	Béatrice	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	MORNAND	Hugues	Soufflet Agriculture	Responsable Marketing
Monsieur	MOUCHEL	Florian	E2C en Champagne-Ardenne	Responsable
Monsieur	MOUROT	Luc	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Président
Monsieur	MOUTON	Jean-Louis	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre

Monsieur	MURER	Francis	Conseil Régional Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Directeur Préfigurateur
Monsieur	MURIAS	Gilles	CGT	
Monsieur	NABET	Daniel	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Madame	NAFFRECHOUX	Emmanuelle	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Secrétaire générale adjointe
Madame	NEITER	Viviane	Champagne Ardenne Place FIN	Présidente
Monsieur	NOTAT	Jean	Conseil Régional Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	Conseiller régional
Monsieur	OLIVIER	Michel	Comité de liaison environnement de Champagne -Ardenne	Administrateur
Madame	OTREB LAURANT	Georgette	C L C V Epernay Consommation Logement Cadre de Vie	Secrétaire
Monsieur	OUDART	Jean-Marie	Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises	Vice-Président
Monsieur	OUDIN	Emeric	Axe environnement	PDG
Monsieur	PASQUIER	Thomas		Journaliste
Monsieur	PELLET	Yannick	Conseil Régional Grand Est	Chef service agriculture
Monsieur	PELLETIER	Jean-Luc	Chambre Régionale d'Agriculture ACAL	Président
Madame	PELLIS	Catherine	Mairie de Vitry le François	DGAS
Monsieur	PERARD	Frédéric	Marne Nature environnement	Secrétaire
Monsieur	PERRIN	Thierry	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Madame	PESTRE	Isabelle	Conseil Régional Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	Conseillère régionale
Madame	PETERS	Muriel	Terre de Liens Champagne-Ardenne	Présidente
Monsieur	PETITPRETRE	René	UFC Que choisir	Bénévole
Madame	PIERLOT	Catherine	FDSEA 51	Responsable département syndical
Monsieur	PIGEON	Emmanuel	Syndicat Betteravier du Nord Est	Directeur
Monsieur	PIOT	François	VIVESCIA	Agro Vivescia
Monsieur	POIGNANT	Jean-Jacques		
Madame	POITTEVIN	Sandrine	GIP ARIFOR	Directrice
Madame	POLLET GERARD	Bernadette	Défenseur des Droits Fonction	Déleguée du Défenseur des Droits dans la Marne
Monsieur	PONCELET	Yves	AFPA	Formateur
Monsieur	PONSARDIN	Gael	Chambre Agriculture Marne	
Madame	PORISSE	Caroline	Communauté de Communes du Pays Rethélois	Chargée de mission développement économique
Madame	PORTEJOIE	Julie	FDSEA	Chargée de mission
Madame	POTOCKI-MALICET	Danielle	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Présidente
Monsieur	PREITE	Fabrice	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Monsieur	PREVOST	Jean Baptiste	Jeunes Agriculteurs Marne	
Monsieur	PRIOLLET	Gilles	OSCC	Président
Madame	PROU BARBA	Michèle	Consultante libérale	Consultante en développement
Monsieur	PUIGMAL	Daniel	Union Départementale UNSA	Secrétaire général
Monsieur	REMY	Thierry	Confédération paysanne	Porte-Parole de Haute-Marne
Madame	RENARD	Claudine	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	RENARD	Jean-Claude		Ancien membre du CESER
Monsieur	RENOUARD	Gérard	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Madame	RIEDINGER-BALZER	Jacqueline	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Monsieur	RIMEIZE	Jacques	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Président
Monsieur	RITZENTHALER	Albert	CESE	rapporteur du rapport du CESE sur « les circuits de distribution des produits alimentaires »
Monsieur	RIVIERE	Luc	VIVESCIA	Agro Vivescia
Monsieur	ROBERT	Jean-Michel	FDSEA	Service Juridique
Monsieur	ROBICHON	Jean-Thomas	Club i3A	Délégué Général

Monsieur	ROBIN	François	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	ROBINET	Arnaud	Mairie de Reims	Député-Maire
Madame	ROLLET	Maïté	Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises	Chargée de mission
Monsieur	ROLLET	Claude	FRAB	Membre du CA
Monsieur	ROLLINGER	Arnaud	Banque Populaire	Directeur
Monsieur	RONDEAU	Alain	GROUPAMA	Président Fédération Marne
Monsieur	ROQUES	Jérémy	CESER	
Monsieur	ROSSI	Bruno	UD CGT	Secrétaire général adjoint
Monsieur	ROTH	Florent	FDSEA 10	Directeur
Monsieur	ROULOTTE	Bruno		
Monsieur	ROUSSEL	Etienne	EPLEFPA de CHALONS-EN-CHAMPAGNE	Directeur
Monsieur	RUDENT	Michel	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Monsieur	SALOME	Antoine	Stagiaire FRAB	
Madame	SANDER	Anne	Parlement européen	Député européen
Monsieur	SANDER	Franck	FDSEA du Bas-Rhin	Président
Madame	SARAIVA	Rosa	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Monsieur	SARAZIN	André	FDSEA 08	
Madame	SASIN	Marie	UNION	Journaliste
Monsieur	SCHOTT	Philippe	DDT 54	Chef service agriculture forêt chasse
Madame	SCHULTHESS	Frédérique	Conseil Départemental	Vice-Présidente
Monsieur	SECONDE	André		Ancien membre du CESER
Madame	SEGUIN	Martine	Union Départementale CGT	Secrétaire
Madame	SEVERS	Michèle	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Présidente territoriale
Monsieur	SEYER	Daniel	UPA Moselle	Président
Monsieur	SIAT	Benoît	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Chargé de mission
Madame	SIGNOLLE	Sophie	Syndicat Général des Vignerons	Conseillère départementale, Commission des viticultrices
Madame	SIMONNOT	Sandrine	ARIA Champagne Ardenne	Présidente
Monsieur	SOGNY	Jean-Marie	CEN-CA	Secrétaire
Madame	SPILMANN	Armande	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Monsieur	SPIRE	Géraud	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre du bureau
Monsieur	STADLER	Thierry	pôle Industries et Agroressources	Président
Monsieur	STEIGER	Dominique	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Président
Monsieur	STIEFFATRE	Laurent	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	SZEWLMN	Joseph		
Madame	SZEWLMN	Claudette		
Monsieur	TASSIN	Patrick	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Président
Monsieur	TELLIEZ	Christian	FSU	Conseiller académique
Madame	TELLIEZ	Marie-Thérèse	FSU	Conseillère académique
Monsieur	THILLY	Jean-Paul	Conseil de Développement de l'Agglomération et du Pays de CHALONS EN CHAMPAGNE	Membre de la commission développement économique et du Groupe de travail sur le SCOT
Monsieur	THOMAS	Jean-Claude	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Président
Monsieur	TOUPENET	Jacky	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	TRIQUENEAUX	Michel		Ancien membre du CESER
Madame	VAISSE	Brigitte	Conseil Régional Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	Conseillère régionale
Monsieur	VALENTIN	Patrice	Pays de Brie et Champagne	Président
Monsieur	VALENTIN	Jacques	Conseil de développement CHALONS-EN-CHAMPAGNE	Membre
Madame	VANVERTE-CONIS	Corinne	FRSEA Grand Est	Directrice

Monsieur	VAUCOIS	Didier	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Madame	VAUTRIN	Catherine	REIMS METROPOLE	Présidente
Monsieur	VERITA	Francis		Ancien membre du CESER
Madame	VERQUERRE	Fabienne	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Monsieur	VERSTRAETE	Vincent	Conseil Départemental	Conseiller départemental
Monsieur	VERZEAUX	Jean Pol	Desialis	Président
Monsieur	VIAL	Sébastien	Lycée agricole de Rethel	Directeur
Monsieur	VIDAL	Julien	Conseil Départemental Meuse	Directeur contrôle expertise
Monsieur	VIENNOT	Christophe	Enedis	Directeur délégué de la direction régionale Champagne Ardenne
Monsieur	VIGNERON	Jean-Marc	Orange	Directeur des relations collectivités territoriales
Monsieur	VIGNEZ	Valentin	MRJC Champagne-Ardenne (membre CRAJEP)	Président
Madame	WALTER	Nadia	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Membre
Madame	WEHRLE	Lucile	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Chargée de communication
Madame	WILHELM	Anna	USCR CGT	Secrétaire Générale
Monsieur	WITTMANN	Pascal	CESER Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	Membre
Madame	XAVIER	Elvira	CGPME Champagne-Ardenne	Secrétaire générale
Monsieur	YON	Daniel	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Président
Monsieur	YVERNEAU	Jean		Retraité Agriculture
Monsieur	YVERNEAU	Joseph	Chambre Régionale Agriculture	
Monsieur	ZENEVRE	Michaël	CESER Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Vice-Président



**CESER ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE**



Présidence

5, rue de Jéricho - CS70441 - 51037 Châlons-en-Champagne cedex
03 26 70 31 79

Antenne territoriale de Strasbourg
1 Place Adrien Zeller - 67000 Strasbourg
03 88 15 68 00

Antenne territoriale de Metz
Place Gabriel Hocquard - 57036 Metz cedex 1
03 87 33 60 26

ceser@alsacechampagneardennelorraine.eu

<http://ceser-grandest.eu/>

[f https://www.facebook.com/ceserge](https://www.facebook.com/ceserge)

[t https://www.twitter.com/cesergrandest](https://www.twitter.com/cesergrandest)